

CONVENTION PROMOTION DE L'EMPLOI

# Consolidation des NSEJ dans les réseaux musiques actuelles

RAPPORT FINAL  
Décembre 2003

Conception-réalisation : Opale

Bruno COLIN  
Luc DE LARMINAT  
Gaël BOURON  
Estelle LARDIERE



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p. 04
<b>ÉTAT DES LIEUX PAR RESEAUX</b>	
Une base de données pour recueillir et traiter les informations .....	p. 05
Traitements sur le réseau FNEIJ/MA .....	p. 07
Traitements sur le réseau AFIJMA .....	p. 19
Traitements sur le réseau FSJMI .....	p. 29
Traitements sur le réseau Fédurok .....	p. 37
Traitements sur le réseau Chaînon (questionnaire simplifié) .....	p. 45
Traitements sur le questionnaire diffusé sur le web (questionnaire simplifié) .....	p. 49
<b>ANALYSE GLOBALE DES RESULTATS</b>	
Les emplois-jeunes dans les réseaux musiques actuelles .....	p. 60
Chiffres clefs .....	p. 60
Répartition des effectifs par réseau .....	p. 61
Les caractéristiques des jeunes embauchées, données comparative .....	p. 63
Formation initiale et formation continue .....	p. 65
La question de la rémunération .....	p. 67
Les conditions budgétaires de la pérennisation .....	p. 69
Données générales .....	p. 69
Des ressources diversifiées .....	p. 72
Les masses budgétaires en jeu .....	p. 74
La « productivité » des associations musiques actuelles .....	p. 76
Une pérennisation à « portée de négociation » .....	p. 78
Esquisse d'évaluation des « retombées économiques » .....	p. 81

<b>METHODOLOGIE D'EXPLOITATION DES RESULTATS DANS LES DLA</b>	
La signalisation des urgences d'accompagnement aux DLA .....	p. 83
Exemple de diagnostic initial sur une association membre d'un réseau .....	p. 85
Observations comparatives .....	p. 85
Premières pistes d'analyse .....	p. 86
Des demandes d'accompagnement limitées .....	p. 88
 <b>STRATEGIE DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION</b>	
Les outils actuels de concertation et de communication .....	p. 90
Comités de pilotage et de suivi .....	p. 90
Un site Internet dédié comme outil de restitution des travaux .....	p. 91
Orientations pour une stratégie d'exploitation des résultats d'étude .....	p. 92
L'accompagnement .....	p. 93
La professionnalisation .....	p. 94
Rencontres prévues pour la communication des résultats .....	p. 95
Après des professionnels .....	p. 95
Après des collectivités locales .....	p. 95
Après des services d'Etat, centraux puis déconcentrés .....	p. 96
 <b>CONCLUSION PROSPECTIVE</b>	
Par les 5 réseaux signataires .....	p. 97

## Introduction

La convention signée par la Fédurok au nom de cinq réseaux musiques actuelles (FNEIJMA, AFIJMA, Fédération des scènes de jazz, Réseau Chaïnon, Fédurok) avec le ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, vise à accompagner la consolidation des activités et des emplois créés dans ces réseaux grâce au programme gouvernemental « Nouveaux services, emplois jeunes » (NSEJ).

Dans ce cadre, plusieurs chantiers ont débuté dont le présent rapport final se propose de faire état :

- État des lieux : réaliser une photographie aussi complète que possible de la situation de l'emploi dans les structures employeuses grâce à des enquêtes exhaustives sur ces réseaux comprenant des données quantitatives mais aussi qualitatives, et approfondir l'analyse grâce à la production de monographies sur un échantillon représentatif d'associations employeuses et leurs emplois-jeunes recrutés,
- Méthodologies : construire des outils méthodologiques (voire aussi diffuser ceux déjà existants) susceptibles d'aider les associations culturelles à construire le plan de pérennisation de leurs activités et de leurs emplois,
- Communications : diffuser en temps réel les résultats et analyses d'enquêtes ainsi que les outils méthodologiques, aux membres des réseaux musiques actuelles, mais aussi à l'ensemble des acteurs culturels, ce qui passe par l'ouverture d'un espace de communication interactif permettant également aux membres des réseaux de témoigner de leur expérience.

Ces travaux ont été pilotés régulièrement par des comités de suivi de la présente convention promotion de l'emploi réunissant les représentants des réseaux signataires, l'association Opale mandatée pour le suivi général des travaux, et le Centre d'Études de l'Emploi pour ses conseils méthodologiques et la réalisation des monographies.

## État des lieux par réseaux

### ■ Une base de données pour recueillir et traiter les informations

---

L'association Opale a proposé de concevoir un logiciel d'enquête sur base de données FileMaker Pro, pour faciliter le recueil puis le traitement d'informations quantitatives et qualitatives auprès des membres des réseaux signataires. Ce logiciel dirige les études selon une grille d'enquête homogène, et permet, après saisie, des croisements de données.

Ce logiciel d'enquête, sous une forme légèrement simplifiée, a par ailleurs été utilisé par l'association Hors Les Murs pour son état des lieux des NSEJ dans les secteurs du cirque et des arts de la rue, et a été demandé par l'Institut des villes pour réaliser un état des lieux de la situation des NSEJ dans les structures composant l'ensemble dit des « Nouveaux territoires de l'art (NTA) ».

Il a aussi servi à la Communauté urbaine de Nantes dans le cadre d'une mission confiée à Opale pour accompagner le diagnostic territorial et la préparation du dispositif local d'accompagnement.

Cette proposition a été acceptée par le comité de pilotage, et fonctionne sur le principe d'une mise à disposition du logiciel aux têtes de réseau afin qu'elles puissent mener par elles-mêmes leurs enquêtes.

Après bilan de leurs disponibilités et compte tenu du besoin de disposer rapidement de cet état des lieux, des chargés de mission Opale ont dû prendre en charge l'enquête sur les réseaux FNEIJMA et AFIJMA, ainsi que sur la majeure partie du réseau FSJMI, la prise de rendez-vous téléphonique, les entretiens téléphoniques en eux-mêmes puis les

rappels pour le recueil des compléments d'information manquants ayant représenté une moyenne de 2 heures à 2 h30 de travail par association enquêtée.

Pour la Fédurok, le travail important de recueil d'informations auprès de ses membres réalisé par la fédération dans le cadre de son « Tour de France », a permis d'exporter directement de nombreuses données dans le logiciel d'enquête, et de limiter très fortement les entretiens complémentaires, qui ont été effectués par les salariés de la fédération elle-même.

Pour le Réseau Chaînon, il a été décidé de mener un travail d'enquête simplifié, sur la base d'un questionnaire réduit distribué par courrier électronique.

Ce même questionnaire a également été diffusé sur le site Internet créé spécialement pour cette CPE (<http://www.emploisjeunes-musique.org>), avec l'appui de l'IRMA qui a communiqué l'adresse du site à son fichier, et 75 réponses nous ont été adressées.

Outre les réseaux signataires, les réseaux Féarock (fédération de radios associatives) et FAMDT (fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) ont souhaité pouvoir exploiter elles aussi le logiciel, qui leur a par conséquent été mis à disposition par Opale après démonstration et import des coordonnées de leurs adhérents dans la base de données. Toutefois, les données sur ces deux réseaux ne sont pas encore totalement recueillies.

L'état des lieux par réseau présenté dans le chapitre trace donc un bilan des informations recueillies sur chacun des 5 réseaux signataires, ainsi que sur les réponses au questionnaire diffusé sur le site Internet.

## Traitements sur le réseau FNEIJ/MA

### ◆ Tableau général

Le premier tableau obtenu est extrait du fichier « associations », fichier central du logiciel d'enquête. Il permet d'obtenir une vision générale de la situation (bien entendu, seules les structures de la FNEIJ/MA concernées par le dispositif NSEJ sont représentées ici). Il convient en outre de préciser que la majorité des salariés des structures adhérentes à ce réseau est composée d'artistes musiciens enseignants, la question de leurs conditions statutaires est actuellement un enjeu majeur pour cette fédération.

Région	Dpt	Nom association	Année création	EJ OUI	Nb sal	Nb EJ	Nb CES	FON JEP	Ad rel	Autres aidés	Bénév	Doss empl envoi	Arrêt conv	EC	CPA	Rép obt	Budget moyen	Part CNASEA
Aquitaine	33	C.I.A.M.	1985	1	10	2	1					1		2		1	797 412	3,80%
Aquitaine	33	MAP	1989	1	4	1	2					1		1		1	118 452	12,80%
Bretagne	29	Centre de Création Musicale	1989	1	8	3	2					1		1		1	291 702	15,60%
Centre	37	JAZZ A TOURS	1981	1	6	4						1		4		1	531 075	11,40%
Haute Normandie	76	CEM	1986	1	4	2	1	1			12	1		1		1	334 351	9,10%
Haute Normandie	76	JUPO	1972	1	5	1					7	1			1	1	366 240	4,20%
Ile de France	94	EDIM	1984	1	6	4	1					1			4	1	315 075	19,30%
Ile de France	92	MUSIQUES TANGENTES	1979	1	6	3	3					1		3		1	306 843	14,90%
Midi Pyrénées	31	MUSIC'HALLE	1988	1	6	2	1					1		1		1	406 596	7,50%
PACA	5	IMPULSE	1986	1	4	1		1			8	1	1				175 957	8,60%
PACA	84	PRO MUSICA	1993	1	9	1	2			1							340 724	4,50%
Rhône Alpes	26	JAZZ ACTION VALENCE	1990	1	4	2						1		2		1	435 905	7,00%
		<b>MOYENNES/TOTAUX</b>	<b>1985</b>	<b>12</b>	<b>72</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>4 420 332</b>	<b>8,9%</b>

• Régions : les emplois-jeunes dans le réseau FNEIJ sont répartis de la manière suivante, 3 en Aquitaine, 3 en Bretagne, 4 en région Centre, 3 en Haute-Normandie, 7 en Ile-de-France, 2 en Midi-Pyrénées, 2 en PACA, 2 en Rhône-Alpes. Cette répartition, qui n'est pas ici significative, pourra l'être en revanche sur des ensembles plus larges quand des données sur plusieurs réseaux auront été compilées.

- Emplois aidés : en plus des 26 postes emplois-jeunes déterminés dans le premier tableau général, on constate que la structure d'emploi de ce réseau est également composée de 13 postes CES/CEC, de deux FONJEP, et d'un contrat-jeune. Sur 84 permanents, ce sont donc en totalité 42 emplois qui bénéficient d'une mesure de soutien de l'État, soit exactement 50% de l'effectif. Cette donnée devra être prise en compte dans l'analyse du potentiel de pérennisation des emplois.
- Intermittents : viennent également en appui à la structure 82 intermittents dont 33 sont assez régulièrement embauchés, et 39 de manière plus occasionnelle. Cet appel assez important à des artistes et des techniciens non salariés de la structure permet une souplesse de fonctionnement, allège les contraintes budgétaires structurelles, mais pose également la question de l'importance du régime de l'intermittence dans la consolidation de ce type d'activités.
- Bénévoles : les bénévoles actifs sont par contre peu nombreux dans ce réseau, essentiellement composés des membres du conseil d'administration. Cette donnée servira surtout dans des tableaux comparatifs entre réseaux où elle pourra faire l'objet de commentaires explicatifs sur la gestion des ressources humaines.
- Sorties de programme : 11 associations sur 12 ont renvoyé le dossier employeur ; sur les 26 emplois-jeunes concernés, 1 convention va s'achever sans prolongation, 15 font l'objet d'une mesure d'épargne consolidée, et 5 prétendent à une convention pluriannuelle. 10 associations ont déjà obtenu réponse pour valider cette orientation. Pour les 5 postes non encore déterminés, l'option devra se prendre dans les deux années à venir, mais l'on peut dire que, globalement, sur ce réseau « les jeux sont faits ».
- Part CNASEA sur budget total : établir ce ratio permet d'organiser une hiérarchie dans les niveaux de priorité de suivi de tel ou tel membre du réseau, un chiffre élevé étant un indicateur de possibles difficultés. Ainsi, 5 associations ont un ratio dépassant la barre des 10%, et pourraient par conséquent avoir besoin d'un accompagnement renforcé. La moyenne générale, avec 8,9%, est assez basse.

### ◆ La composition des budgets

Le fichier « ressources » de la base de données permet de cumuler les différents types de financement des différentes associations membres du réseau détaillés sur l'année, pour aboutir au tableau suivant :

	An 2002
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>63,8%</b>
Recettes sur ventes	58,9%
Sociétés civiles et assimilés	4,9%
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>18,8%</b>
Villes	9,0%
Départements	5,3%
Régions	4,6%
<b>ÉTAT</b>	<b>16,4%</b>
Culture	3,8%
Subventions diverses	0,9%
Politique de la Ville	1,2%
Aides à l'emploi	10,5%
<b>RESSOURCES DIVERSES</b>	<b>1,0%</b>

• La structure de financement apparaît assez nettement, avec des participations des usagers (cours, location d'heures de répétition, formation professionnelle...) représentant presque les deux tiers des ressources. Cette donnée pose dans certains cas la question de la diminution du tarif d'accès proposé à l'utilisateur dans le cadre éventuel d'une politique de démocratisation culturelle. En effet, une logique de pérennisation par le développement des ressources marchandes signifierait une augmentation des prix, et donc une limitation du caractère dit « d'utilité sociale » consistant dans ce secteur, en particulier, à faciliter l'accès aux amateurs pratiquants de musiques actuelles disposant de faibles revenus.

- La participation des villes et collectivités territoriales est très faible si l'on compare cette structure de financement avec celle des écoles de musique gérées directement par les villes. Dans une enquête réalisée par la Fédération des maires des villes moyennes sur 45 villes (« Les charges de centralité de l'action culturelle des villes moyennes », 1999), il apparaissait en effet que la participation des villes représentait en moyenne 80% du prix de revient, la part de l'élève étant de 8,4%.

- Les subventions de l'État ne compensent pas ces écarts dans la structure habituelle de financement des écoles de musique traditionnelles, puisque, toutes origines ministérielles confondues à l'exception du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, elles sont identiques au taux de participation des villes, et inférieures à l'aide au titre des emplois-jeunes et des CES/CEC (part CNASEA).

À noter une certaine différence de pourcentage de la part CNASEA par rapport au budget total, qui s'explique par le fait que le tableau général opère ce calcul sur des budgets moyens renseignés sur un, deux ou trois ans, quand le tableau de ressources est calculé sur une année significative renseignée par toutes les associations.

## ◆ Les postes créés

Les premiers éléments descriptifs des postes, issus du fichier « personnel » du logiciel d'enquête, sont les suivants :

Association	Turn over	Fonction	Gest	Com	Prod	Dev	Age	Ho	Fe	Bac +	CDI	CDD	Temps %	Nb SMIC	Évol	Form int	Form ext	Péren OK	Niveau	Dates fin	Arrêt conv	EC	CPA	Form +	
MAP	1	Animateur			1		29	1		0	1		100	1,01		1		1	2	fév-04		1		1	
C.I.A.M.	1	Chargé du centre de ressources			1		29		1	1	1		100	1,04				1	1	mars-05		1			
C.I.A.M.	3	Animateur			1		24		1	3	1		100	1,04				1	1	sep-04		1		1	
Centre de Création Musicale		Chargé d'accueil/information	1				26		1	2		1	100	1,2	1		1	1	1	1	mars-06				
Centre de Création Musicale		Médiateur			1		26	1		0	1		100	1,2		1	1	1	1	1	oct-03		1		
Centre de Création Musicale		Régisseur			1		27	1		2		1	100	1,2				1	2	mars-06					
JAZZ A TOURS	1	Coordinateur pédagogique			1		26	1		2	1		100	1,03				1	2	juin-04		1			
JAZZ A TOURS		Chargé d'accueil/information			1		24		1	0	1		50	2,05				1	2	fév-06		1			
JAZZ A TOURS	1	Chargé de communication		1			26		1	3	1		100	1,21	1		1			1	sep-03		1		
JAZZ A TOURS		Médiateur			1		26	1		4	1		100	1,18	1			1	2	fév-06		1			
CEM	1	Assistant de l'administrateur	1				31	1	1	0	1		100	1,2			1	1	2	avr-03		1		1	
CEM	1	Coordinateur pédagogique			1		29	1		2	1		100	1,2				1	1	sep-05					
JUPO	1	Animateur					22		1	2	1		100	1,09		1	1	1	3	sep-03		1			
EDIM	3	Assistant accueil			1		26	1		2	1		100	1,1				1	2	oct-05			1	1	
EDIM		Animateur NTIC			1		30	1		0	1		100	1,1	1		1	1	2	fév-07			1	1	
EDIM	2	Assistant coordination	1				23		1	2	1		100	1,21	1			1	2	oct-05			1	1	
EDIM	3	Chargé de communication		1			26		1	3	1		100	1,1				1	1	jan-04			1	1	
MUSIQUES TANGENTES		Administrateur	1				31		1	2	1		100	1,17	1		1	1	2	sep-03		1		1	
MUSIQUES TANGENTES	4	Coordinateur pédagogique			1		27		1	4	1		100	1				1	2	oct-04		1		1	
MUSIQUES TANGENTES	7	Chargé d'accueil/information		1			23	1		4	1		100	1				1	2	avr-03		1		1	
MUSIC'HALLE		Chargé de communication	1				25		1	2	1		100	1,07		1		1	2	juil-07				1	
MUSIC'HALLE	2	Assistant coordination		1			30	1		0	1		100	1,33	1	1		1	2	juin-03		1			
PRO MUSICA		Animateur			1		23	1		0	1		100	1,12				1	2	jan-08				1	
IMPULSE		Chargé de développement		1			30	1		5	1		75	1,1	1	1	1	1	2	aoû-05				1	
JAZZ ACTION VALENCE		Chargé de communication		1			27		1	2	1		100	1,14	1		1	1	3	mars-06		1		1	
JAZZ ACTION VALENCE	1	Régisseur	1				28	1		2	1		100	1,11	1		1	1	3	juil-03		1		1	
Moyennes	2,13	Totaux	5	6	14	0	26,7	13	13	1,9	24	2	97,1	1,16	10	6	10	25	1,9	jan-05	0	16	4	15	

• En majorité, les jeunes travaillent sur des postes dont la dominante concerne la « production de l'activité » (14 cas), quand 5 seulement sont sur la « gestion/administration », et 6 sur la « communication/vente ». À titre de comparaison, les résultats obtenus par l'enquête Hors-Les-Murs sur les compagnies des arts de la rue et du cirque donnent une prédominance aux fonctions non productives (37% sur la « gestion/administration », 17% sur la « communication/vente », 14% sur la « recherche/développement », et 32% sur la « production d'activité »).

• Le turn-over a été assez significatif, avec une moyenne de 2,1 embauches avant celle de la personne en poste. Certes, cette moyenne est augmentée par un cas particulier avec 7 passages préalables sur le poste.

- L'utilisation des CDI est la règle, avec seulement 2 CDD, ce qui montre la détermination initiale des employeurs à préparer la pérennité des emplois créés dans le cadre du programme.
- L'âge moyen des jeunes en poste est de 26,7 ans, avec parité des sexes (13 femmes, 13 hommes). Le niveau moyen de formation initiale est de Bac + **1,9**.
- Le niveau de rémunération est bas, ici chiffré à **1,16 SMIC**. L'association de ces deux facteurs formation/rémunération montre bien que nous nous situons dans le schéma traditionnel des emplois-jeunes dans le secteur de la culture. Ces salaires ont connu une légère évolution dans seulement 10 cas sur 26.
- Les employeurs ont fait significativement appel à la formation professionnelle pour les jeunes recrutés, avec notamment 10 cas de participation à des modules proposés par des organismes de formation, point sur lequel nous reviendrons plus qualitativement dans le chapitre suivant.
- Pratiquement toutes les associations membres envisagent la pérennisation de leurs emplois-jeunes avec une sérénité modérée. Ils entendent garder les jeunes dans la structure à l'unanimité, et envisagent la pérennisation de l'activité et de l'emploi avec un certain optimisme, intuitivement annoncé en moyenne à un niveau de 1,9 (niveau -1 = impossible, niveau 0 = improbable, niveau +1 = éventuel, niveau +2 = probable, niveau +3 = certain)
- Enfin, dans la perspective de garder le jeune sur le poste, les employeurs sont nombreux à envisager des formations complémentaires (15 cas sur 26).

## ◆ Formations initiales, réalisées dans le cadre de l'emploi, et prévues à court terme

Le tableau qui suit présente l'état des renseignements collectés sur les formations initiales des jeunes avant leur entrée en poste, les formations suivies en interne et en externe pendant le temps de leur emploi, et celles qui devraient être mises en place prochainement.

Association	Fonction du poste	Bac +	Diplôme initial	Formations suivies en cours d'emploi		Formation complémentaire prévue
				Formations suivies en interne	Formations suivies en externe	
MAP	Animateur		BAFA.	1 Formé directement en interne (MAO...) par des professeurs de l'école.		1 Eventuellement en MAO mais cela se fait déjà en interne.
C.I.A.M.	Chargé du centre de ressources	1	Equivalent DEUG de droit			
C.I.A.M.	Animateur	3	Licence d'histoire.			
Centre de Création Musicale	Chargé d'accueil/information	2	BTS Assistant de direction		1 Environnement juridique du spectacle vivant... Gestion d'un centre de ressources musicales actuelles... Elaboration et suivi d'un projet culturel. (au total: 126 heures).	1 Formations au niveau de la régie-spectacle.
Centre de Création Musicale	Médiateur		Bac électronique	1 Formation en son	1 Formation ERP sécurité (2 jours).	
Centre de Création Musicale	Régisseur	2	BTS Microtechniques			
JAZZ A TOURS	Coordinateur pédagogique	2	DEUST Métiers de la culture. Auparavant EJ dans l'éducation nationale.			
JAZZ A TOURS	Chargé d'accueil/information		BAC Secrétariat			
JAZZ A TOURS	Chargé de communication	3	Licence information-communication		1 Organismes en région : fait 4 ou 5 formations courtes (1 semaine) dont : Internet - Communication écrite	
JAZZ A TOURS	Médiateur	4	Maîtrise en conception de projets culturels.			
CEM	Assistant de l'administrateur				1 Formation informatique générale.	1 - Formation administrative et comptable (gestion comptable...)
CEM	Coordinateur pédagogique	2	BETEP Musiques actuelles			
JUPO	Animateur	2	DUT Carrières sociales	1 - Formation par l'emploi même.	1 Formation en PAO... Formation en bureautique, tableur.	
STUDIO DES VARIETES	Chargé d'accueil/information		Bac.		1 Management et communication de projets culturels à l'ICECOM (formation de 2/3 jours par sem. sur plusieurs semaines).	1 Sur la gestion culturelle. L'employeur est très attaché à pouvoir permettre à l'EJ de suivre des formations, y compris des formations longues.
EDIM	Assistant accueil	2	DEUG avec une formation musicale.			1 Pas défini vu la date récente d'embauche.
EDIM	Animateur NTIC				1 Ingénierie son en studio d'enregistrement. (actuellement en formation)	1 Actuellement en formation technique.
EDIM	Assistant coordination	2	Ecole de cinéma.			1 Formation à l'aspect contractuel de la production/diffusion.
EDIM	Chargé de communication	3	Licence métiers des arts et des spectacles.			1 Technique vers la PAO et le web-design.
MUSIQUES TANGENTES	Administrateur	2	BTS Tourisme		1 1 ou 2 courtes sur l'administratif.	1 • Besoins en termes de gestion. -> Management d'artistes.
MUSIQUES TANGENTES	Coordinateur pédagogique	4				1 Edition musicale.
MUSIQUES TANGENTES	Chargé d'accueil/information	4	Maîtrise Sciences Eco			1 • Sur les tournées d'artistes. -> Sur la conception/édition de journaux.
MUSIC'HALLE	Chargé de communication	2	BTS Communication.	1		1 Par rapport aux outils de communication. Mais difficile de gérer une absence longue.
MUSIC'HALLE	Assistant coordination		Niveau bac.	1		
PRO MUSICA	Animateur		Il a suivi le DCM (cursus intégral proposé par Pro Musica).			1 - Formation technique de haut niveau en son. -> Formation nouvelles technologies (musique et internet).
IMPULSE	Chargé de développement	5	DEA analyse économique des institutions.	1 - Cours au sein de l'Ecole de musique en interne.	1 Formations ponctuelles concernant le son.	1 A étudier : besoin de se spécialiser sur une action, peut-être dans le son ou la vidéo.
JAZZ ACTION VALENCE	Chargé de communication	2	DUT information/communication + DEUG Sciences du langage		1 Formation "administration de site web".	1 Demandeuse de formations. Vient d'en effectuer une. D'autres pourraient être effectuées mais non défini pour le moment.
JAZZ ACTION VALENCE	Régisseur	2	BTS Assistant de gestion de PME*		1 Formation de sonorisation.	1 Nouvelles formations en techniques de sonorisation.
				6	11	16

La lecture de ces parcours de formation devrait permettre ultérieurement, dans une analyse plus affinée, de repérer divers modèles de parcours, et d'offrir une première base de travail pour les évaluations à construire avec la CPNEF-SV sur la constitution d'acqis professionnels.

• Sur les formations initiales, on peut d'ores et déjà noter un fait significatif : seules 6 formations initiales suivies par les jeunes sur 23 diplômes renseignés sont liées à des métiers de la culture. Il sera à confirmer dans les analyses sur les

autres réseaux que le secteur culturel développe une certaine attractivité dans les parcours professionnels de jeunes ayant des formations initiales diversifiées, avec néanmoins une certaine prépondérance des formations initiales liées aux métiers de la communication.

- Parmi les 11 cas cités de modules de formation dispensés par des organismes extérieurs spécialisés, 8 sont plutôt techniques dont 3 en son, 4 en informatique et 1 en ERP.
- Sur les besoins de formations complémentaires exprimés par les employeurs, il semblerait y avoir là aussi une certaine prépondérance du besoin d'acquisition de compétences techniques notamment liées aux NTIC, mais aussi de connaissances en méthodes de gestion.

## ◆ La relation employeur-employé

Un tableau établit également un bilan des avis des employeurs sur les apports principaux des jeunes au développement de la structure, et les apports de la structure au parcours professionnel du jeune. Des renseignements sur la qualité de la relation employeur-employé, et sur le parcours de jeunes passés sur le poste depuis leur départ, donnent également des informations intéressantes.

Association	Fonction	Relation avec Jeune	AugmVerbes	AugmSubv	CreasNewActiv	DevlpActiv	TouchNewPublic	AmelltoImage	AmelltoQualitép	MieuxFamilleEquipe	MieuxDynamique	MieuxOrgaAdmin	ConnaissSector	ConcertComp	CompTech	FormPro	ConfrontRealite	ExpérWEquipe	AutonRespons	Parcours de jeunes passés sur le poste
C.I.A.M.	Chargé du centre de ressources	2							1				1							???
C.I.A.M.	Animateur	2				1														???
CEM	Assistant de l'administrateur	2										1	1							Il a changé de domaine: il est dans les assurances. La fragilité du secteur lui a fait peur. Il est parti de lui même.
CEM	Coordinateur pédagogique	2				1								1						Elle est toujours musicienne. Elle a préféré développé son activité musicale. Elle cherche à développer sa propre pratique artistique. Elle travaille tj dans la structure sur des actions ponctuelles.
Centre de Création Musicale	Chargé d'accueil/information	1											1		1					
Centre de Création Musicale	Médiateur	1					1								1					
Centre de Création Musicale	Régisseur	1							1											
EDIM	Assistant accueil	2											1							Nous avons recruté des musiciens qui à un moment donné ont privilégié leurs parcours musical. Certains ont repris un travail à mi temps dans une structure musicale.
EDIM	Animateur NTIC	2							1											
EDIM	Assistant coordination	2								1					1					1 a repris une activité musicale orientée vers l'animation auprès des enfants. 1 est devenu assistant-coordonateur du cycle enfant au sein de la structure tout en poursuivant son activité de musicien (intervenant régulier).
EDIM	Chargé de communication	2													1					Insertion dans le milieu professionnel : 1 travaille à mi-temps dans un studio de répétition tout en poursuivant sa pratique musicale. 1 travaille dans une salle de spectacle tout en poursuivant son activité musicale.
IMPULSE	Chargé de développement	2							1				1							
JAZZ A TOURS	Coordinateur pédagogique	2											1		1					Il est devenu musicien professionnel.
JAZZ A TOURS	Chargé d'accueil/information	1							1						1					
JAZZ A TOURS	Chargé de communication	-1							1											
JAZZ A TOURS	Médiateur	2							1						1					
JAZZ ACTION VALENCE	Chargé de communication	2											1	1						
JAZZ ACTION VALENCE	Régisseur	2														1				Personne beaucoup plus intéressé par la musique et la peinture: projets de développement personnel. Elle a poursuivi sa voie dans l'artistique.
JUPO	Animateur	2											1							Personne qui avait une formation plutôt commerciale. Bien que disposant d'une formation musicale, Il ne se sentait pas très à l'aise dans ce secteur. Il est reparti dans l'industrie.
MAP	Animateur	2											1							A suivi une formation professionnelle de conception multimédia. En recherche d'emploi actuellement.
MUSICHALLE	Chargé de communication	2						1							1					
MUSICHALLE	Assistant coordination	2						1							1					1 est devenu musicien. Les autres sont restés trop peu longtemps.
MUSIQUES TANGENTES	Administrateur	2							1						1					
MUSIQUES TANGENTES	Coordinateur pédagogique	1								1					1					Sur certains. Pas forcément dans le secteur (vente dans un magasin de sport par ex.).
MUSIQUES TANGENTES	Chargé d'accueil/information	1								1					1					Sur certains. Pas forcément dans le secteur.
PRO MUSICA	Animateur	2							1						1					
		1,6	0	0	0	2	1	2	12	2	1	6	14	1	6	0	0	0	0	4

- La relation employeur-employé est déclarée comme excellente dans le réseau, avec une moyenne à 1,6. (Les critères de notation étant les suivants : « excellente » = 2, « bonne » = 1, « mitigée » = 0, « tensions » = -1, « difficultés » = -2)
- L'avis des employeurs sur les apports du jeune à la structure concerne essentiellement « l'amélioration qualitative des services offerts » (12 fois cité sur 26), puis une « meilleure organisation administrative » (6 citations). Le « développement des activités », « l'amélioration de l'image » et un « meilleur fonctionnement de l'équipe » ne sont cités que 2 fois chacun, « toucher de nouveaux publics » et « meilleure dynamique » 1 fois. Les apports « augmentation des ventes », « augmentation des subventions » et « création de nouvelles activités » ne sont pas cités. On peut donc en conclure que les emplois-jeunes dans le réseau FNEIJ ont eu surtout une influence sur l'organisation interne.
- L'avis des employeurs sur les apports de la structure au jeune met essentiellement l'accent sur l'apport d'une « meilleure connaissance du secteur », citée 14 fois. Sont également cités l'apport de « compétences techniques » (6) et un apprentissage de « l'autonomie et la responsabilité » (4). Les notions de « formation professionnelle », de « confrontation aux réalités » et de « expérience de travail en équipe » ne sont pas citées. Cette remarque semble bien indiquer que le programme NSEJ a été pris avant tout comme un outil de découverte d'un secteur d'activité.
- Dans les parcours de jeunes passés sur le poste, on remarque de nombreuses sensibilités et pratiques artistiques, dans le domaine musical surtout mais pas seulement. Les personnes n'ayant pas cette sensibilité ont eu apparemment plus de mal à rester en poste et ont plutôt cherché une autre voie.

## ◆ Les avis sur la pérennisation

En plus de ces mesures chiffrées, des tableaux de notes nous permettent de travailler plus qualitativement les informations données par les employeurs sur les perspectives et conditions de pérennisation.

Association	Poste	Pérennisation	Commentaire pérennisation
C.I.A.M.	Chargé du centre de ressources	Eventuelle	L'évolution de son poste reste flou. En fonction du partenariat avec le RAMA par rapport au Centre Info Rock, ce poste peut disparaître de l'organisation du RAMA. Mais volonté de conserver l'EJ au sein du CIAM.
C.I.A.M.	Animateur	Eventuelle	Arrivée très récemment sur ce poste mais elle apporte beaucoup. Piste de nouvelles ressources: Organisation de concerts-tremplin, augmentation du nombre d'adhérents en répétitions, nouveaux partenaires pour la fête du CIAM.
CEM	Assistant de l'administrateur	Probable	On arrive à dégager des subventions de fonctionnement plus importantes. Par les négociations de partenaire, espoir de pérennisation.
CEM	Coordinateur pédagogique	Eventuelle	Beaucoup plus flou. Montage par une augmentation des ressources propres et une meilleure prise en compte de ces activités par les partenaires.
Centre de Création Musicale	Chargé d'accueil/information	Eventuelle	Projet d'un nouvel équipement dédié aux musiques actuelles à Brest avec un centre de documentation, un pôle accueil, deux salles de spectacle. 3 possibilités: □- OU le CCM a sa place dans cet équipement mais rien n'est sûr et dans ce cas nouveaux moyens. □- OU certains emplois du CCM pourraient être repris par cette structure. □- OU développement de nouveaux services pour dégager de l'autofinancement mais c'est difficile sur ce poste.
Centre de Création Musicale	Médiateur	Eventuelle	En augmentant le nombre d'heures de répétition on peut espérer augmenter l'activité et pérenniser le poste. Egalement, possibilité d'ouvrir de nouvelles activités (préproduction ou diffusion par exemple).
Centre de Création Musicale	Régisseur	Probable	L'EJ maîtrise le graphisme et le multimédia. L'idée est de dégager un mi-temps sur ce poste sur le graphisme pour faire des économies (la communication serait internalisée) et développer de nouvelles activités (conception d'éléments de communication pour des groupes...).
EDIM	Assistant accueil	Probable	Par nos ressources propres (on essaye de provisionner un petit peu). Par la convention pluriannuelle. Par le développement de nouveaux projets. L'employeur essaye de favoriser l'émergence de nouveaux projets portés par l'EJ.
EDIM	Animateur NTIC	Probable	Projet de studio d'enregistrement. Actuellement en formation. Va pouvoir mettre en place ce projet qui devrait dégager des ressources propres.
EDIM	Assistant coordination	Probable	Après formation, projets de nouveaux stages à développer pour dégager de nouvelles ressources.
EDIM	Chargé de communication	Eventuelle	Echéance proche. Cela dépendra de la capacité d'autofinancement à ce moment là. Depuis le début, volonté de de pérennisation.
IMPULSE	Chargé de développement	Probable	Ouverture d'un cycle de formation professionnelle et développement de l'activité studios d'enregistrement pour augmenter les ressources propres.

Association	Poste	Pérennisation	Commentaire pérennisation
JAZZ A TOURS	Coordinateur pédagogique	Probable	Actuellement une personne fait un audit financier pendant 4 mois. Attente de cet audit pour trouver une stratégie financière de pérennisation pour les EJ. A priori 1 ou 2 personnes vont partir et les autres vont voir modifier leur profil de poste.
JAZZ A TOURS	Chargé d'accueil/information	Probable	Idem. Attente de l'audit.
JAZZ A TOURS	Chargé de communication		
JAZZ A TOURS	Médiateur	Probable	Idem. Attente de l'audit.
JAZZ ACTION VALENCE	Chargé de communication	Certaine	Aide de l'épargne consolidée. 2 pistes de pérennisation: augmentation de la fréquentation sur les concerts (niveau modeste tout de même) mais surtout augmentation des subventions. Difficile d'augmenter considérablement les recettes propres car la structure est limitée par la taille des locaux (déjà au maximum des capacités d'accueil).
JAZZ ACTION VALENCE	Régisseur	Certaine	Par une augmentation des subventions.
JUPO	Animateur	Certaine	En cas de désengagement des partenaires, cela pourrait remettre en question cette pérennisation mais sinon les ressources de la structure devraient permettre de pérenniser le poste d'ici trois ans, à la fin de l'épargne consolidée.
MAP	Animateur	Probable	Développement de certaines activités extérieures (au début les interventions étaient gratuites mais elles deviennent progressivement payantes).
MUSIC'HALLE	Chargé de communication	Probable	Par rapport au scénario de développement de Music'halls, possibilité de disposer d'un nouveau équipement et donc de moyens supplémentaires.
MUSIC'HALLE	Assistant coordination	Probable	Plus urgent. On va essayer de prendre en charge le poste par nos ressources propres.
MUSIQUES TANGENTES	Administrateur	Probable	Augmentation régulière des ressources propres qui devraient permettre de pérenniser. Par le développement de l'activité, espoir de pérenniser.
MUSIQUES TANGENTES	Coordinateur pédagogique	Probable	Augmentation régulière des ressources propres qui devraient permettre de pérenniser.
MUSIQUES TANGENTES	Chargé d'accueil/information	Probable	Augmentation régulière des ressources propres qui devraient permettre de pérenniser.
PRO MUSICA	Animateur	Probable	Son activité va générer des recettes. Le coût des stages prend en compte l'atelier géré par l'EJ. L'EJ assure également des stages d'initiation (nouvelles recettes).

- L'élément essentiel qui semble se dégager de la lecture de ces fiches est une pérennisation envisagée en lien avec le développement de projets : accompagnement du projet du jeune lui-même pour créer de nouvelles activités, projets d'investissements matériels et immatériels pour créer de nouvelles activités utilisant les compétences des jeunes, développement des activités existantes pour augmenter les ressources et intégrer la consolidation du poste dans ce processus d'évolution.

## Traitements sur le réseau AFIJMA

### Tableau général

Région	Dpt	Nom association	Année création	EJ OUI	Nb sal	Nb EJ	Nb CES	FON JEP	Ad rel	Autres aidés	Bénév	Doss empl envoi	Arrêt conv	EC	CPA	Rép obt	Budget moyen	Part CNASEA
Alsace	67	JAZZ d'OR, FESTIVAL de STRASBOURG	1987	1	1	1					10						293 733	5,20%
Auvergne	63	JAZZ EN AUVERGNE	1982	1	6	2					0	1		1	1	1	616 547	4,90%
Bourgogne	89	JAZZ à AUXERRE	1990	1	4	3					10		3				213 214	21,40%
Bourgogne	58	RENCONTRES INTERNATIONALES de JAZZ de NEVERS	1988	1	2,5	1					0	1		1			503 051	3,02%
Champagne	51	REIMS JAZZ FESTIVAL	1991	1	2,5	2					20	1			2		329 818	9,20%
Ile de France	93	BANLIEUES BLEUES	1984	1	14	4					0						1 645 714	3,70%
Languedoc Roussillon	66	FESTIVAL JAZZEBRE	1985	1	2	2					20	1			2	1	318 056	9,60%
Languedoc Roussillon	30	JAZZ à JUNAS	1998	1	2	1	1				40	1		1			97 588	15,60%
Lorraine	54	VANDOEUVRE MUSIQUE ACTION	1978	1	14	2					3	1		2		1	1 545 123	2,00%
Midi Pyrénées	65	FESTIVAL et RENCONTRES de GERM-LOURON	1992	1	2	1		1			20						93 986	16,20%
Midi Pyrénées	46	ASSIER DANS TOUS SES ETATS	1985	1	1	1					80						102 432	14,80%
Midi Pyrénées	65	JAZZ à LUZ	1991	1	2	1	1				75						156 396	9,70%
Nord	62	TENDANCES FESTIVAL de la CÔTE d'OPALE	1976	1	4	1					0	1		1			188 600	8,10%
PACA	84	FESTIVAL JAZZ en LUBERON	1990	1	2	1	1				20	1		1		1	139 818	10,90%
Poitou Charentes	79	JAZZ au FIL de L'EAU	1986	1	2	1					75	1		1		1	255 533	5,90%
Rhône Alpes	26	CREST JAZZ VOCAL	1976	1	1	1					100	1		1			286 787	5,30%
Rhône Alpes	69	ECOUTER VOIR	2000	1	2	2					30						116 000	26,20%
Rhône Alpes	38	GRENOBLE JAZZ FESTIVAL	1989	1	5	1	1			1	0	1			1		525 000	2,90%
		<b>MOYENNES/TOTAUX</b>	<b>1987</b>	<b>18</b>	<b>69</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>503</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7 427 396</b>	<b>5,7%</b>

- Pour ces 18 associations, on compte 28 emplois-jeunes pour 69 salariés permanents, mais ce chiffre pourrait être relativisé si l'on associait un certain nombre de directeurs artistiques qui sont ponctuellement salariés par la structure comme intermittents du spectacle. Notre estimation porterait alors le nombre de permanents à un équivalent de huit postes supplémentaires. Sur la base de cette estimation, 28 EJ sur 77 permanents constitueraient par conséquent un ensemble de 36% des postes d'encadrement, avec sur chaque association une moyenne de 4,3 encadrants.

- Le budget annuel total sur l'ensemble de ces 18 associations avoisinerait les 7,5 M€, sachant que pour une de ces associations les budgets n'ont pas été communiqués et ont donc fait l'objet d'une estimation à partir du nombre de salariés embauchés et du nombre de spectacles organisés. Sur ces bases, on obtient une moyenne de 413 k€ par

association, et de 108 k€ par permanent (96,5 k€ si l'on prend en compte l'estimation de 77 encadrants). Il convient de préciser que les budgets présentés sont ceux des structures, certaines ayant pour seule activité l'organisation d'un festival, d'autres étant plus diversifiées.

- Le nombre des autres contrats aidés, avec 4 CES/CEC, 1 FONJEP et l'utilisation d'un Contrat de retour à l'emploi, est très limité comparativement aux résultats enregistrés sur les autres réseaux.
- Le nombre d'intermittents mobilisés dans l'année est par contre beaucoup plus important que sur d'autres réseaux : sont notés 650 intervenants sous régime de l'intermittence, dont 50 embauchés de façon régulière et 600 de manière ponctuelle. Ce chiffre est lié à la nature même de l'activité festival (des besoins ponctuels sur un temps donné). En outre, la structuration économique spécifique du secteur du jazz et des musiques improvisées conduit à un salariat direct entre les associations et les artistes (on ne fait pas systématiquement appel aux producteurs). Cette nature contractuelle est de plus encouragée par les sociétés civiles.
- De même le nombre de bénévoles est aussi nettement plus important que sur d'autres réseaux, le bénévolat étant effectivement plus facilement mobilisable sur des activités festivières, en particulier en milieu rural. 500 bénévoles participent à l'activité.
- Sorties de programme : pour les fins de convention, les choix se portent de préférence sur l'épargne consolidée (9 réponses), puis sur les pluriannuelles (6 réponses) et 3 postes ne seront pas reconduits. Pour 10 postes, les responsables n'ont pas encore formulé de choix.
- Part CNASEA sur le budget moyen estimé : pour 5 associations, ce ratio monte à un niveau situé entre 15 et 25%. Les membres signataires de la présente CPE pourraient de préférence s'intéresser à ces associations, signaler leur cas aux DLA, et participer à leur accompagnement. On constate par ailleurs qu'elles constituent l'ensemble des plus jeunes associations, dans ce réseau où la moyenne d'âge est de 16 ans.

## ◆ Composition des activités

Le niveau d'importance de chaque activité par rapport à l'ensemble du fonctionnement de l'association est présenté par les employeurs de la manière suivante :

AFIJMA	
Répartition des activités	
Festival	35,4%
Programmation de spectacles	15,2%
Coproduction	9,3%
Création et vente de spectacles	7,5%
Accueil de compagnies en résidence	8,4%
Formation de professionnels	4,7%
Ateliers de sensibilisation et/ou de pratique amateur	9,2%
Éducation artistique en milieu scolaire	7,7%
Accompagnement de projets	2,5%

- Si l'activité festivalière est bien sûr prépondérante, on constate néanmoins une diversification des activités sur l'accompagnement des pratiques amateurs et professionnelle : aide à la création, accueil d'artistes en résidence, formation, interventions en milieu scolaire.
- Les résultats de fréquentation annoncés à l'enquêteur (sans vérification systématique par les personnes interrogées de leurs tableaux de résultats, d'où des approximations méritant vérifications pour avancer des chiffres plus précis) totaliseraient 133.300 spectateurs sur les festivals et 74.700 sur l'activité de programmation de spectacles.
- Sur les 78 activités détaillées lors de l'enquête, 18 soit 23% sont considérées comme s'exerçant en partie dans le cadre de la politique de la ville.
- Le rayonnement des activités est à dominante départementale (30 citations) et régionale (20 citations), plus faiblement nationale (8) et internationale (7). Et rarement limitée à l'agglomération (5). L'activité festivalière est bien évidemment celle qui élargit le rayonnement.

- La variation des ressources propres sur ces activités est considérée plutôt croissante (10 citations) et stable (18), avec quelques hauts et bas (8) et déclin (2). Sur l'activité « festival » ces citations sont respectivement au nombre de 4, 5, 6 et 1.

### ◆ Composition des budgets

L'analyse du tableau de ressources pour 16 associations sur 18 donne les moyennes suivantes :

	An 2002
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>30,5%</b>
Recettes sur ventes	23,7%
Sponsors, aides privées	1,4%
Sociétés civiles et assimilés	5,5%
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>44,1%</b>
Villes	22,5%
Communautés	1,1%
Départements	13,5%
Régions	7,1%
<b>ÉTAT</b>	<b>24,1%</b>
Culture	16,6%
Subventions diverses	0,3%
Politique de la Ville	1,2%
Aides à l'emploi	6,0%
<b>AUTRES APPORTS</b>	<b>1,0%</b>
Europe	1,0%
Fondations	0,0%
<b>RESSOURCES DIVERSES</b>	<b>0,3%</b>

- La structure de financement montre des disparités évidentes avec par exemple des activités d'enseignement et de formation comme on en trouve dans le réseau FNEIJ/MA, et l'on retrouve ici des proportions s'approchant d'assez près des ordres de grandeur relevés par Opale dans ses analyses économiques sur les activités de concert réalisées dans le cadre de dispositifs d'accompagnement à la pérennisation des NSEJ initiés par la CDC :
  - rôle déterminant des collectivités, avec des répartitions correspondant approximativement à leur échelon géographique,
  - recettes propres ne dépassant pas 25% du budget total, l'ancienneté de ces associations et leurs compétences acquises au fil des ans ne laissant pas espérer des évolutions très importantes de cette part,
  - apport très significatif des sociétés civiles sur cette activité,
  - contributions significatives également du ministère de la Culture, plutôt annuelles et régulières (11 citations contre 2 pour l'option « sur projet ») et plutôt stables quant à leur montant (7 stable, et 3 augmentations).
  
- La proportion des aides à l'emploi, qui comprend les emplois-jeunes mais aussi les CES/CEC, FONJEP (peu nombreux ici), est de 6%. Comparativement à d'autres réseaux, cet indicateur montre que la pérennisation des NSEJ ne devrait pas être un problème majeur pour les membres de l'AFIJMA, à la condition bien sûr que les refontes du régime des intermittents ne perturbent pas trop son économie, en partie basée dessus. Leur impact devra faire l'objet d'un autre type d'analyse.

## ◆ Les postes créés

Association	Turn over	Fonction	Age	Ho	Fe	Bac +	CDI	CDD	Temps %	Nb SMIC	Évol	Form int	Form ext	Péren OK	Niveau	Dates fin	Arrêt convy	EC	CPA	Form +	
CREST JAZZ VOCAL	1	coordonateur	25		1	4	1		100	1,05			1	1	2	mai-04					
ECOUTER VOIR		Développeur d'association	28	1		4		1	100	1,4				1	0	mars-06					
ECOUTER VOIR		Accompagnateur d'artistes	24		1	2		1	100	1,4			1			jan-05					
REIMS JAZZ FESTIVAL		Agent de développement culturel	30	1		2		1	100	?	1			1	3	juin-03				1	
REIMS JAZZ FESTIVAL	4	Agent de développement	24		1	3		1	100	?				1	3	aoû-04				1	
JAZZ au FIL de L'EAU		Agent de médiation culturelle	31	1		3	1		100	1,12	1			1	2	fév-08				1	
FESTIVAL JAZZ en LUBERON	4	Agent de développement culturel et artistique	26		1	5		1	100	0,97				1	2	avr-07				1	
JAZZ à JUNAS	2	coordonateur administratif et artistique	24	1		5	1		100	1,03				1	3	mars-04				1	
ASSIER DANS TOUS SES ETATS	1	coordinatrice culturel et rural	28		1	2		1	100	0,96				1	1	avr-05				1	
TENDANCES FESTIVAL de la CÔTE d'OPALE	1	chargé de communication et développement des nouvelles technologies	23		1	5		1	100	0,9	1					mars-04				1	
RENCONTRES INTERNATIONALES de JAZZ de NEVERS	1	médiatrice culturelle attachée à l'information	24		1	3	1		100	1,15					3	sep-06				1	
GRENOBLE JAZZ FESTIVAL		agent de développement culturel (assimilé production)	33		1	2	1		100	1,2				1	1	juin-04				1	
FESTIVAL JAZZEBRE		médiateur cult européen	31		1	3	1		100	1,18	1			1	1	3				1	
FESTIVAL JAZZEBRE	1	accomp de la vie assoc	22	1		4		1		?										1	
JAZZ EN AUVERGNE	1	Agent de développement culturel	22		1	2	1		100	1,1				1	1	0	déc-04				1
JAZZ EN AUVERGNE		Animateur NTIC	31	1		2	1		100	1,54	1			1	1	2	juin-05				1
JAZZ à AUXERRE		développeur des musiques actuelles	32	1		4	1		100	1,3	1			1	1	3	jan-04				1
JAZZ à AUXERRE		conseiller technique musiques actuelles	25	1		-1	1		100	1,19	1			1	3	jan-06				1	
JAZZ à AUXERRE		conseiller technique musiques actuelles	25	1		0	1		100	1,19	1			1	3	jan-06				1	
JAZZ à LUZ	0	Agent de développement culturel et artistique	27	1		4		1	100	0,93						nov-06					
BANLIEUES BLEUES	1	secrétaire de production	24	1		4		1	100	1,46	1			1	2	déc-05					1
BANLIEUES BLEUES	1	agent d'accueil des actions musicales	22		1	2		1	100	1,17	1				2	jan-04					
BANLIEUES BLEUES	1	coordonateur des actions musicales	32	1		4		1	100	1,58	1			1		jan-04					
BANLIEUES BLEUES	1	agent de plateau artistique	24	1		4		1	100	1,37	1					avr-04					
JAZZ d'OR FESTIVAL de STRASBOURG		coordinatrice de production	29		1	4		1	100	1,09	1			1	3	juin-07					
VANDOEUVRE MUSIQUE ACTION	0	assistant technique	32	1		2	1		100	1,11	1			1	1	3	déc-02				1
VANDOEUVRE MUSIQUE ACTION	0	assistant technique	29	1		0	1		100	1,11	1			1	1	3	déc-02				1
FESTIVAL et RENCONTRES de GERM-LOURON	1	secrétariat/comptabilité	28		1	2	1		100	1,07				1		avr-04					
FESTIVAL et RENCONTRES de GERM-LOURON	3	Chargée de communication	21		1	2		1	100	1,07						aoû-03					
Moyennes	1,33	Totaux	26,8	14	15	2,8	14	15	100,0	1,18	15	0	15	19	2,3	jan-05	3	8	6	4	

- Le sexe est équilibré, avec 14 hommes et 15 femmes dans ce réseau, où la moyenne d'âge des EJ est de 26,8 ans.

- Le rapport entre la qualification et la rémunération est semblable à ce que l'on trouve généralement dans les NSEJ Culture, avec une moyenne de rémunération à 1,2 SMIC pour un niveau de formation initial à Bac + 2,8. Néanmoins, dans 15 cas sur 29, le niveau de rémunération a évolué.

- Les dominantes des postes se répartissent en gestion/administration pour 12 cas, communication/vente pour 8, et production de l'activité pour 9 cas. Dans cette activité de production on trouve des tâches d'accueil du public, de régie des spectacles, mais surtout de programmation et d'accueil des artistes.

- Le turn-over est faible sur ce réseau, avec 1,33 embauche avant les jeunes en poste actuellement.
- Peu d'employeurs envisagent des formations complémentaires pour leurs salariés emplois-jeunes. Leur niveau de diplôme initial peut expliquer en partie cet état de fait. Quant à ces formations initiales, une liste de celles-ci, telles que l'enquêtrice les a relevées, complétées parfois de notes sur les parcours des jeunes, donne une image de leur variété :

Maîtrise de Lettres. Ancien bénévole sur un autre festival du département.
Allemand et lettres. A travaillé dans le milieu culturel pour différents festivals, comme aide attachée de presse.
BTS Comptabilité. A travaillé comme bénévole dans un café-concert.
DEUG Psychologie
École de commerce ESC Toulouse
DESS valorisation du patrimoine et développement local
BTS assistant de direction. N'est pas issue du secteur culturel. 1er emploi dans la culture
Maîtrise médiation culturelle et communication, DESS Culture et Patrimoine
Licence histoire de l'art, DU patrimoine artistique et médiation culturelle
RMIste, niveau BTS Optique. Avant, expérience en management de groupes rock
Licence musicologie, DUT GEA
Maîtrise Études européennes
BTS Assistante de direction
BTS publicité
Maîtrise IUP Dijon management culturel
Long passé associatif, musicien, bonne connaissance des musiques acuelles, encadrement d'une répétition
École de musique (CIAM à bordeaux)
IUP Gestion de développement culturel, Dijon
IUP de Dijon
DEUG de Droit
DESS projets culturels
Rédige son mémoire de DESS
2 maîtrises : ethnologie et archéologie /sciences humaines et histoire,
Anglais. Avant objecteur de conscience à la MJC
Petits boulots à droite à gauche
Gestion, comptabilité
Carrière sociale et sanitaire, option animation culturelle
Licence de géographie, DEUG Arts du Spectacle. 13ème année d'appartenance à l'association. A été objecteur de conscience dans une médiathèque et dans une SMAC (communication, accueil, programmation...)
Hautes Études en Sciences Sociales, DEA Sciences Sociales, Diplômée de l'institut des politiques de Rennes (Sciences Po). Avant, rédactrice en chef pour un journal sur internet.

- Sur ces formations initiales, 12 sont des formations dans le domaine des arts et de la culture, 17 ne le sont pas.
- Les représentations sur les perspectives de pérennisation des postes sont bonnes, avec un niveau de confiance à 2,3 (sur 3).

### ◆ **Apports réciproques**

- La relation employeur-employé est très bonne dans ce réseau, à un niveau de 1,6.
- Les apports du jeune à l'association sont notés comme relevant essentiellement du développement des activités existantes (7 citations) et de la création de nouvelles activités (6), ainsi que de l'amélioration de l'image et des activités de l'association.
- Quant aux apports de l'association au jeune, ils sont considérés surtout au niveau de la connaissance d'un secteur (12), et de l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité (6).

## ◆ Avis sur la pérennisation

Association	Poste	Pérennisation	Commentaire pérennisation
CREST JAZZ VOCAL	Coordinateur	Probable	Si évolution budgétaire positive
ECOUTER VOIR	Chargé de communication	Improbable	Le festival aura du mal à générer plus de recettes propres, et les subventions, dans le contexte actuel, risquent de ne pas augmenter beaucoup plus. Il faudrait compter sur le développement d'apports privés.
ECOUTER VOIR	Administrateur		idem
REIMS JAZZ FESTIVAL	Chargé de développement	Certaine	La structure ne peut plus se passer de ses compétences
REIMS JAZZ FESTIVAL	Chargé de développement	Certaine	idem
JAZZ au FIL de L'EAU	Directeur artistique	Probable	Car, l'association a développé une activité importante, qui lui donne lisibilité et crédibilité. Elle s'est fait une place dans le département et la grande région. Ce sont les tutelles qui ont demandé à avoir un référent unique et constant. Projet de créer un Pôle Régional du jazz, en complémentarité au Pôle Régional Musiques Actuelles Poitou-Charentes et l'ADDM79. Un aval déjà obtenu de la région et de la DRAC sur ce projet régional, devrait permettre à l'association de dégager d'autres fonds.
FESTIVAL JAZZ en LUBERON	Assistant du directeur	Probable	Progression lente des ressources propres..., mais vu le contexte actuel, le responsable est inquiet.
JAZZ à JUNAS	Coordinateur	Certaine	Sans l'EJ l'activité est nulle, car les autres sont bénévoles. L'association va prendre en charge son poste
ASSIER DANS TOUS SES ETATS	Administrateur	Probable	Besoin d'une permanente au bureau pour s'occuper du festival et des autres activités. Espèrent pérenniser, mais n'ont pas encore lancé les démarches. En plus, projet en cours de création d'une salle culturelle pour l'association (piloté financièrement par la mairie) , pour l'organisation de résidences d'artistes, festival, concerts : l'association sera missionnée sur ce projet.
TENDANCES FESTIVAL de la CÔTE d'OPALE	Chargé de communication		Pas encore réfléchi à la question, on voit au jour le jour, la situation est difficile avec la région
RENCONTRES INTERNATIONALES de JAZZ de NEVERS	Chargé de développement	Certaine	Le poste est nécessaire
GRENOBLE JAZZ FESTIVAL	Chargé de production	Probable	Le poste est indispensable, mais il sera difficile de le prendre en charge sur un budget "tendu".
FESTIVAL JAZZEBRE	Assistant du directeur	Certaine	Sollicitation du maire et des sociétés civiles pour organiser une réunion d'alerte. DRAC devrait augmenter ses subventions
FESTIVAL JAZZEBRE	Chargé de développement		
JAZZ EN AUVERGNE	Chargé de communication	Improbable	Sans dispositif NSEJ, n'aurait pas pu répondre à ses missions. Aide région indispensable, sinon pas possible
JAZZ EN AUVERGNE	Chargé de production	Probable	L'un des deux est pérennisable sans apports supplémentaires
JAZZ à AUXERRE	Chargé de diffusion	Certaine	Arrêt de la convention. Salle SMAC déjà ouverte : EJ rebasculé sur cet équipement
JAZZ à AUXERRE	Coordinateur	Certaine	idem
JAZZ à AUXERRE	Coordinateur	Certaine	idem
JAZZ à LUZ	Agent de développement culturel et artistique		L'aide du CEC arrive à terme, ils n'ont aucune garantie de suivi. L'association va essayer d'économiser sur l'artistique. Si un des 2 postes est supprimé, le festival peut s'arrêter.

Association	Poste	Pérennisation	Commentaire pérennisation
BANLIEUES BLEUES	Chargé de production	Probable	Les 4 personnes sont nécessaires. Mais pas moyen de tous les maintenir sans aide. Dossier constitué pour ce poste qui se termine en en 2006.
BANLIEUES BLEUES	Secrétaire/Agent d'accueil	Probable	Pour les 3 autres (fin de convention début 2004),il faut rapidement réfléchir à une solution.
BANLIEUES BLEUES	Coordinateur		idem
BANLIEUES BLEUES	Coordination artistique		idem
JAZZ d'OR, FESTIVAL de STRASBOURG	Coordinateur	Certaine	EJ est devenue moteur dans les activités de la structure. En plus, elle est la seule permanente, les autres ne sont pas présents en permanence. A développé une nouvelle activité : rencontre franco-allemande.
VANDOEUVRE MUSIQUE ACTION	Régisseur	Certaine	Nécessité structurelle d'employer ces 2 personnes. Avant eux, il y avait qu'un seul régisseur permanent. Ont préféré prendre le risque d'avoir 2 EJ, plutôt que d'employer des techniciens intermittents du spectacle. EJ leur a permis de stabiliser leurs activités.
VANDOEUVRE MUSIQUE ACTION	Régisseur	Certaine	
FESTIVAL et RENCONTRES de GERM-LOURON	Comptable		
FESTIVAL et RENCONTRES de GERM-LOURON	Chargé de communication		

- La confiance que nous avons relevée plus haut sur les perspectives de pérennisation des postes, et le faible pourcentage des aides au titre des emplois-jeunes par rapport au budget total, indiquait un contexte favorable sur ce réseau. Cet aspect favorable semble devoir être relativisé à la lecture de ces fiches où l'on rencontre une certaine inquiétude des employeurs, en particulier les associations créées le plus récemment. Les jeunes sont « nécessaires », « indispensables », voire « moteurs ».

## Traitements sur le réseau FSJMI (Scènes Jazz)

### Tableau général

Région	Dpt	Nom association	Année création	EJ OUI	Nb sal	Nb EJ	Nb CES	FON JEP	Ad rel	Autres aidés	Bénév	Doss empl envoi	Arrêt conv	EC	CPA	Rép obt	Budget moyen	Part CNASEA
Auvergne	3	Le Guingois	1986	1	6	1	2				15	1				1	157 990	9,62%
Bourgogne	21	D'jazz Kabaret	2000	1	1	1					4	1			1	1	166 556	9,13%
Bourgogne	71	Jazz Club L'Arrosoir	1971	1	2	2					20	1			1	1	78 187	38,88%
Bretagne	29	Le Vauban	1997	1	2	2					10	1		2		1	167 418	18,16%
Centre	45	Le Moulin de la Vapeur	1966	1	4	1					10						175 877	8,64%
Centre	37	Le Petit Faucheux	1983	1	6	3					5						627 817	7,26%
Franche Comté	39	D'Jazz au Bistro	1984	1	8	3		2			60	1			1	1	747 986	6,10%
Languedoc Roussillon	34	Archipel Spectacle Vivant	1995	1	1	1					5	1			1	1	58 468	26,00%
Lorraine	57	Les Trinitaires	1965	1	9	3					2	1			3		678 188	6,72%
PACA	6	MJC Picaud	1963	1	24	4	2	2			15	1		1	1	1	1 050 948	5,79%
PACA	13	Charlie Free	1989	1	3	1	2				15	1			1		123 064	12,35%
PACA	84	AJMI	1978	1	5	1					4	1			1	1	249 153	6,10%
Pays de Loire	44	Pannonica	1994	1	5	2	2				5	1		2		1	335 981	9,05%
Poitou Charentes	86	Carré Bleu	1997	1	3	2					3						179 200	16,96%
		<b>MOYENNES/TOTAUX</b>	<b>1983</b>	<b>14</b>	<b>79</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>4 796 833</b>	<b>8,6%</b>
<b>SCÈNES JAZZ DÉJÀ ÉTUDIÉES DANS AFIJMA MAIS ÉGALEMENT ADHÉRENTES DE LA FSJMI</b>																		
Bourgogne	89	JAZZ à AUXERRE	1990	1	4	3					10		3				213 214	21,40%
Champagne	51	REIMS JAZZ FESTIVAL	1991	1	2,5	2					20	1			2		329 818	9,20%
		<b>MOYENNES/TOTAUX</b>	<b>1984</b>	<b>16</b>	<b>85,5</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>203</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>5 339 865</b>	<b>9,1%</b>

• Deux associations sont ajoutées aux 14 enquêtées car elles ont été traitées dans le réseau AFIJMA mais sont également adhérentes de la FSJMI. Dans les tableaux généraux sur les NSEJ « musiques actuelles », elles ne seront par conséquent pas comptabilisées une seconde fois. Pour les 14 associations enquêtées, on dénombre 27 emplois-jeunes pour 79 salariés permanents, ces chiffres montant respectivement à 32 et 85 si l'on prend en compte les deux employeurs complémentaires membres également de l'AFIJMA. Des intermittents n'intervenant pas de façon régulière dans ce réseau sur les tâches d'encadrement, nous obtenons donc 34% (ou 37% en ajoutant les deux associations

manquantes) des postes d'encadrement constitués par des emplois-jeunes, avec sur chaque association une moyenne de 5,6 permanents.

- Le budget annuel total sur l'ensemble des 14 associations enquêtées est de 4,8 M€ (un peu plus de 5,3 en prenant en compte les deux associations manquantes), soit une moyenne de 343 k€ par association, et de 60,7 k€ par permanent.
- Le nombre des autres contrats aidés, avec 8 CES/CEC et 4 FONJEP, est significatif.
- Sorties de programme : pour les fins de convention, les choix se portent de préférence sur la convention pluriannuelle (10 réponses), puis sur l'épargne consolidée (6). 9 associations sur 14 sont déjà engagées dans une solution.
- Part CNASEA sur le budget moyen estimé : le ratio moyen est bon, avec 8,6%. Pour 4 associations, ce ratio monte de 12 à 38%. Des accompagnements sont certainement nécessaires pour ces cas, avec une problématique particulière puisque, contrairement à l'AFIJMA, ces associations ne sont pas forcément les plus jeunes du réseau, indiquant peut-être une fragilité structurelle ou conjoncturelle. La moyenne d'âge des 14 associations est de 20 ans, elles sont donc anciennes comparativement aux autres réseaux.

#### ◆ **Composition des activités**

- Le niveau d'importance donné à chaque activité par rapport à l'ensemble du fonctionnement de l'association donne une large priorité à la programmation de spectacles (71% dont 64% pour une programmation régulière et 7% pour des activités festivières). On trouve ensuite des ateliers de pratique amateur (13%), puis d'autres activités en proportion peu significative, comme des interventions en milieu scolaire (4%), des résidences (2%).

- Les résultats de fréquentation annoncés à l'enquêteur aboutissent à une estimation de 106.300 spectateurs sur l'activité de programmation de spectacles.
- L'activité d'ateliers de pratique amateur, si elle ne prend pas une place déterminante sur l'ensemble du réseau, est néanmoins très forte dans certaines associations, comme des MJC dispensant 100 heures d'atelier par semaine sur 33 semaines dans l'année. Ceci identifie bien la difficulté d'un traitement général de l'activité « Scène de jazz » sur ce réseau, où plusieurs associations de type MJC ont à côté de celle-ci de multiples activités d'une autre nature, qui n'est pas forcément liée aux musiques actuelles. On trouve ainsi de la programmation ciné-club par exemple, du théâtre, de l'organisation de conférences.
- Seules 5 activités s'exercent dans le cadre de la politique de la ville, dont 4 en partie.
- Le rayonnement des activités est à dominante « sur l'agglomération » (20 citations) et le département (16 citations), plus faiblement régionale (9) et nationale (6).
- La variation des ressources propres sur ces activités est en majorité croissante (18 citations) et stable (16), avec quelques hauts et bas (8) et déclin (4). Sur l'activité de programmation de spectacles, ces citations sont respectivement au nombre de 8, 4, 1 et 1. L'évolution de celles-ci semblerait par conséquent favorable.

## ◆ Composition des budgets

	An 2002
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>39,2%</b>
Recettes sur ventes	29,1%
Sponsors, aides privées	0,0%
Sociétés civiles et assimilés	3,0%
Produits financiers et de gestion	7,0%
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>37,3%</b>
Villes	24,4%
Communautés	0,0%
Départements	5,8%
Régions	7,1%
<b>ÉTAT</b>	<b>23,5%</b>
Culture	9,9%
Subventions diverses	2,5%
Politique de la Ville	2,0%
Aides à l'emploi	9,0%

- Nous retrouvons ici le ratio de ventes de prestations qui se retrouve fréquemment lorsque la dominante d'activité concerne la programmation de spectacle vivant. La structure de financement pose néanmoins ici une part très importante de produits financiers et produits exceptionnels sur opérations de gestion, réalisés par quelques-unes des plus grosses associations et qui fausse un peu la visibilité de l'économie d'ensemble de ce type d'activité. Elles augmentent la part de recettes propres, qui sans cet apport représenterait 32% du budget, avec 29% de ventes et 3% d'apports des sociétés civiles.
- Les aides à l'emploi restent significatives avec 9% du budget, correspondant approximativement aux aides de l'emploi au titre de la Culture (DRAC, ministères).
- On note enfin une participation des collectivités assez modérée.

## ◆ Les postes créés

Association	Turn over	Fonction	Age	Ho	Fe	Bac +	CDI	CDD	Temps %	Nb SMIC	Évol	Form int	Form ext	Péren OK	Niveau	Dates fin	Arrêt conv	EC	CPA	Form +
Archipel Spectacle Vivant	1	Coordinatrice culturelle en milieu rural			1	4		1	100	0,98					0	nov-03			1	1
Jazz Club L'Arrosoir		Directeur de salle	34	1		2	1		100	1,69	1		1	1	3	mars-03			1	1
Jazz Club L'Arrosoir		assistant de développement culturel	26		1	5		1	100	0,96					0	juil-07				1
MJC Picaud		agent de développement en communication	24		1	4		1	100	1,26			1	1	2	juin-06		1		
MJC Picaud		agent de communication et de promotion	30		1	-1		1	100	1,32			1			mars-04			1	
MJC Picaud	2	Médiateur culturel	26		1			1	100	1,26				1	3	mars-03			1	
MJC Picaud		Animateur cafétaria	25	1		-1		1	100	?			1		-1	nov-03				
Le Guingois	2	Agent de valorisation culturelle / Chargé de communication	25		1	4	1		100	0,91				1	2	juil-04		1		1
Carré Bleu		Chargé de gestion et de médiation culturelle	29	1		2		1	100	1,11		1		1	3	jan-06				
Carré Bleu		Animateur aux techniques de la scène	27	1		0		1	100	0,95		1		1	2	jan-06				
Pannonica	1	agent de développement des asso	28	1		2	1		100	1,32				1	3	sep-05		1		
Pannonica		Agent de développement associatif	26		1	2	1		100	1,32	1		1	1	3	sep-03		1		1
Le Moulin de la Vapeur	2	Médiatrice culturelle	23		1	2	1		100	1,23	1			1	2	sep-06				1
Les Trinitaires		Agent de gestion du spectacle vivant	25		1	-1	1		100	1,07	1		1	1	2	mars-04			1	1
Les Trinitaires	2	Agent chargé du développement et de la communication	25		1	3	1		100	0,98			1	1	2	mars-04			1	
Les Trinitaires	1	Agent de développement des publics	24		1	3	1		100	0,98			1	1	2	avr-04			1	
D'Jazz au Bistro		Animateur du patrimoine vivant	25	1		0	1		100	1,23		1		1	1	mai-03			1	1
D'Jazz au Bistro		Animatrice cinématographique	23		1	2	1		100	?			1	1	1	mai-07				1
D'Jazz au Bistro		Assistant technique culturel	21	1		-1	1		100	?			1	1	1	oct-07				
Charlie Free		Médiatrice culturelle	28		1	3		1	100	1,18			1	1	1	sep-05			1	
Le Vauban		Agent de développement associatif	31		1	4	1		100	1,27	1			1	1	juin-03		1		1
Le Vauban		Agent de développement associatif	30		1	0	1		100	1,15	1		1	1	1	juin-05		1		1
D'jazz Kabaret		animatrice développeuse	28		1	0		1	100	1,02		1		1	2				1	
Le Petit Fauchoux	2	Animateur site internet	23	1		4		1	100	1,5				1	2	déc-03				
Le Petit Fauchoux	0	Administrateur	30		1	5		1	100	1,5			1			déc-07				
Le Petit Fauchoux	0	Adjoint programmeur	24	1		0		1	100	0,98	1					oct-07				
AJMI		Attachée à l'information	26		1	2	1		100	1,28	1	1	1	1	3	avr-03			1	1
<b>Moyennes</b>	<b>1,3</b>	<b>Totaux</b>	<b>26,4</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>1,9</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>100,0</b>	<b>1,19</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>1,7</b>	<b>fév-05</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>12</b>

- Les femmes sont deux fois plus nombreuses (18) que les hommes (9). La moyenne d'âge est de 26,4 ans.
- Le rapport entre la qualification et la rémunération est de 1,2 SMIC pour un niveau de formation initial à Bac + 1,9. Et seuls dans 8 cas sur 27, les niveaux de rémunération ont évolué.
- On note sur ce réseau une prédominance des CDI (15) sur les CDD (12).
- Le turn-over n'est pas particulièrement fort sur ce réseau, avec 1,3 embauche avant les jeunes en poste actuellement.

- Les formations initiales des jeunes, sur 22 citations, ne sont que pour 5 d'entre elles liées à la culture. Les employeurs sont assez nombreux à envisager des formations complémentaires pour leurs salariés emplois-jeunes (12 cas), malgré un niveau de diplôme initial élevé.
- Les représentations sur les perspectives de pérennisation des postes sont un peu limitées malgré l'engagement important qui se signale par exemple dans l'utilisation des CDI, avec un niveau de confiance à 1,7 sur 3.

### ◆ **Apports réciproques**

- La relation employeur-employé est bonne dans ce réseau, à un niveau de 1,5.
- Les apports du jeune à l'association sont notés comme relevant essentiellement du développement des activités existantes (8 citations) et d'une meilleure organisation du fonctionnement (8), l'amélioration de l'image et la création de nouvelles activités venant ensuite (respectivement 3 citations).
- Quant aux apports de l'association au jeune, ils sont plus variés : connaissance d'un secteur (8 citations), l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité (5) et formation à un métier (5), expérience du travail en équipe (4) et compétences techniques (3).

## ◆ Avis sur la pérennisation

Association	Poste	Pérennisation	Commentaire pérennisation
Archipel Spectacle Vivant	Chargé de communication	Improbable	L'association ne pouvant pas la rémunérer plus et le montant de la convention pluriannuelle diminuant, la situation va devenir difficile.
Jazz Club L'Arrosoir	Directeur artistique	Certaine	CDI, donc à pérenniser. Demande de convention pluriannuelle. Pérennisation liée à l'augmentation des subventions, les ressources propres ne pouvant évoluer.
Jazz Club L'Arrosoir	Administrateur	Improbable	S'efforcent de dégager de l'autofinancement, continuent à travailler sur l'évolution de leurs recettes propres, mais n'y arriveront pas sans aide financière.
MJC Picaud	Chargé de communication	Probable	Continuer à développer des ateliers pour asseoir un public plus large
MJC Picaud	Secrétaire/accueil		Décision en janvier 2004 pour une convention pluriannuelle. Complément à chercher.
MJC Picaud	Chargé de gestion et de médiation culturelle	Certaine	Avec le label SMAC, devront travailler plus sur l'accompagnement de groupes
MJC Picaud	Chargé bar	Impossible	Difficultés avec le jeune liées aux contraintes horaires. Poste non renouvelé
Le Guingois	Chargé de communication	Probable	Redéfinition de l'équipe.
Carré Bleu	Chargé de gestion et de médiation culturelle	Certaine	Prendra la place du directeur actuel qui prendra sa retraite et l'épaulera bénévolement.
Carré Bleu	Animateur aux techniques de la scène	Probable	La structure met 2000 euros de côté par an en prévision de la fin du dispositif pour cet E.J. Augmentation régulière du chiffre d'affaires.
Pannonica	Chargé de communication	Certaine	Poste indispensable, se passe très bien avec le jeune. Aide des subventionneurs en ce sens : subventions supplémentaires (responsabilité des tutelles)
Pannonica	Administrateur	Certaine	Il est avéré que son poste est indispensable (sa reconnaissance par rapport à l'évolution de son salaire le prouve aussi). Elle soulage l'équipe des tâches administratives, ce qui leur permet de se consacrer à l'artistique et à leurs projets.
Le Moulin de la Vapeur	Animatrice jeunesse	Probable	Pérenniser l'action semble indispensable mais aucune piste n'a pour l'instant été étudiée.
Les Trinitaires	Chargé de production	Probable	Tout dépend de ce que va devenir la structure après le dépôt de bilan. Nécessité d'augmenter les ressources propres.
Les Trinitaires	Chargé du centre de ressources	Probable	idem
Les Trinitaires	Développement des publics	Probable	idem
D'Jazz au Bistro	Animateur du patrimoine vivant	Eventuelle	Pas vraiment de piste.
D'Jazz au Bistro	Animatrice cinématographique	Eventuelle	Embauchée récemment.
D'Jazz au Bistro	Technicien	Eventuelle	idem

Association	Poste	Pérennisation	Commentaire pérennisation
Charlie Free	Chargé de communication	Eventuelle	Attente de la convention pluriannuelle. Volonté de développer les partenariats. De nouvelles relations vont peut-être se développer avec la ville et notamment les structures culturelles. Signes encourageants depuis le départ de la municipalité FN en 2001.
Le Vauban	Administrateur	Eventuelle	Travail avec les institutions depuis le début. Tentative de mettre un peu d'argent de côté (épargne) + relation avec la ville pour la prise en charge du différentiel. + recherche de partenariats.
Le Vauban	Directeur artistique	Eventuelle	idem
D'jazz Kabaret	Chargé de développement	Probable	C'est un pari sur l'avenir, on ne sait pas encore si on peut réellement pérenniser, on a que des pistes (prestations, partenaires)
Le Petit Fauchaux	Chargé de développement	Probable	Dépend des aides au fonctionnement que donneront les collectivités
Le Petit Fauchaux	Administrateur	Probable	
Le Petit Fauchaux	Régisseur	Probable	
AJMI	Attachée à l'information	Certaine	C'est une priorité. Personne indispensable. Sans la convention pluriannuelle, on l'aurait gardée de toute façon.

- La lecture de ces fiches montre un engagement des structures du réseau dans la recherche de solutions pour pérenniser les emplois-jeunes, avec un recours significatif aux conventions pluriannuelles, mais les solutions résident surtout dans le renforcement des partenariats ou la constitution de nouveaux.

## ■ Traitements sur le réseau FÉDUROK

---

Le recueil et le traitement des données sur le réseau Fédurok présente des variantes par rapport aux autres réseaux, puisque c'est la fédération elle-même, dans le cadre de son « Tour de France », qui a organisé sa propre enquête selon des items prédéfinis, et a saisi les informations sur une base de données en ligne permanente, mise en place depuis 1999. Ainsi, les informations recueillies sont plus nombreuses et plus riches sur de nombreux points, et néanmoins quelques données manquent sur d'autres points comparativement à l'enquête réalisée par Opale sur les trois autres réseaux. Pour la majeure partie, la Fédurok a complété ces manques par une enquête complémentaire auprès de ses membres.

En l'état actuel des travaux, Opale n'a pas encore eu la possibilité de paramétrer toutes les informations issues de la base Fédurok pour les intégrer dans la base d'enquête sur les NSEJ des réseaux. Aussi certains traitements ont été réalisés à partir d'extractions de la base originale Fédurok sur tableurs, et sont donc présentés différemment.

### ◆ **Tableau général** (voir page suivante)

- Pour les 43 associations du réseau Fédurok qui ont recruté des emplois-jeunes, on compte 138 EJ pour 323 salariés permanents, soit près de 43% des postes d'encadrement, ce qui est la proportion la plus importante sur les quatre réseaux enquêtés.
- Le budget annuel total est de 21,2 M€ (avec une estimation pour 5 associations dont les budgets n'ont pas été communiqués). Soit un budget moyen de 493 k€ moyen par association, et de 65,7 k€ par permanent.
- Les autres contrats aidés comprennent essentiellement 16 CES/CEC (ainsi que 2 adultes-relais et 4 sur autres dispositifs, notamment CIE).

Région	Dpt	Nom association	Année création	EJ OUI	Nb sal	Nb EJ	Nb CES	FON JEP	Ad rel	Autres aidés	Arrêt conv	EC	CPA	Budget moyen	Part CNASEA
Haute Normandie	27	Abordage	1989	1	6	3						1	2	779 033	5,90%
Haute Normandie	76	Agora	1999	1	9	3				1			3	537 197	8,50%
Bretagne	35	Antipode	1998	1	5	3	1					1	1	359 046	12,70%
Aquitaine	33	Rock School Barbey	1988	1	14	8	1		1		3	2	2	953 900	12,70%
DOM	97	Bato Fou	1995	1	4	3							3	448 500	10,20%
Rhône Alpes	74	Brise Glace	1998	1	14	6						2	4	1 046 129	8,70%
Ile de France	92	Cadran Omnibus	1992	1	4	1					1			184 000	8,30%
PACA	13	Cargo de Nuit	1995	1	8	5						2	3	317 275	24,00%
Bourgogne	71	Cave à Musique	1992	1	12	5				1			5	674 966	11,30%
Pays de Loire	49	Chabada	1994	1	13	3							3	699 361	6,50%
Centre	41	Chato'Do	1994	1	5	4							4	394 234	15,40%
Bretagne	22	Citrouille	1990	1	5	4						1	3	149 573	40,60%
Ile de France	78	Clef	1984	1	8	4	1					4		271 407	22,40%
Auvergne	63	Coopérative de Mai	2000	1	14	2				1		2		1 508 412	2,00%
Franche Comté	25	Cylindre	1998	1	4	2					2			171 000	17,80%
Aquitaine	47	Florida	1993	1	15	8	2					8		1 002 854	12,10%
Pays de Loire	85	Fuzz'Yon	1986	1	6	4								450 905	13,50%
Nord	59	Grand Mix	1997	1	8	3						1	2	710 264	6,40%
Picardie	60	Grange à Musique	1986	1	4	3						3		124 300	36,70%
PACA	84	Grenier à Sons	1994	1	6	2							2	231 881	13,10%
Aquitaine	33	Krakatoa	1990	1	7	2	1						2	458 598	6,60%
Basse Normandie	61	Luciole	1994	1	7	3							2	711 044	6,40%
Picardie	80	Lune des Pirates	1987	1	4	3						1		264 259	17,30%
Bretagne	56	Manège	1990	1	15	6	4						6	442 643	20,60%
Auvergne	3	MJC de Montluçon	1994	1	7	4	1						4	525 946	11,60%
PACA	13	Moulin	1990	1	4	1					1			350 748	4,30%
Franche Comté	39	Moulin de Brainans	1995	1	7	2							2	311 955	9,70%
Poitou Charentes	16	Nef	1993	1	8	2						2		462 082	6,60%
Alsace	68	Noumatrouff	1992	1	11	6	2							892 173	10,20%
Pays de Loire	44	Olympic	1995	1	11	1	1						1	1 250 311	1,20%
Midi Pyrénées	82	Rio Grande	1995	1	5	3					2	1		386 565	11,80%
Bretagne	29	Run Ar Puns	1978	1	2	1							1	215 262	7,10%
PACA	13	Sous-Marin	1994	1	5	2					2			244 823	12,40%
Ile de France	92	Tamanoir	1997	1	4	2			1				2	214 667	14,20%
Bretagne	35	Ubu	1987	1	10	1								344 999	4,40%
Pays de Loire	44	Vip	1997	1	5	3						3		391 566	11,60%
Poitou Charentes	16	West Rock	1985	1	3	2						1		138 000	22,00%
Midi Pyrénées	9	Art'Cade	1989	1	2	2							2	128 000	23,80%
PACA	84	Gare	1996	1	7	4	2					3	1	285 290	21,30%
Rhône Alpes	1	Tannerie	2001	1	11	2							2	506 000	6,00%
Poitou Charentes	86	Confort Moderne	1985	1	12	3						3		801 150	5,70%
PACA	84	Passagers du Zinc	1999	1	7	5				1		3	2	352 667	21,60%
Ile de France	77	File 7	2002	1	5	2								514 529	5,90%
		<b>MOYENNES/TOTAUX</b>	<b>1993</b>	<b>43</b>	<b>323</b>	<b>138</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>44</b>	<b>64</b>	<b>21 207 514</b>	<b>9,9%</b>

- Les intermittents régulièrement mobilisés dans l'année représentent un effectif de 73 personnes, essentiellement sur des fonctions de régie scène.
- Les associations du réseau Fédurok sont les plus jeunes des réseaux musiques actuelles étudiés, avec une moyenne d'âge de 10 ans.
- Les sorties de programme NSEJ sont en majorité tournés sur la convention pluriannuelle (64 cas), en nombre moins important sur l'épargne consolidée (44), et seuls 11 postes ne seront pas prolongés.
- Part CNASEA sur le budget moyen estimé : si le pourcentage général, avec 10%, n'est pas très élevé, en revanche il s'avère important pour un certain nombre d'associations, cette moyenne étant réduite par des structures à budgets élevés ayant recruté peu d'emplois-jeunes. En effet, 25 associations sont au-delà de cette moyenne, dont certaines risquent de connaître des difficultés : 7 d'entre elles avoisinent les 20%, et deux les 40%.  
C'est donc apparemment sur ce réseau que les alertes auprès des DLA devront être les plus nombreuses et les plus pressantes, et que des solutions spécifiques devront être négociées.

### ◆ **Composition des activités**

Les informations issues de la base de données du « Tour de France » ne permettent pas d'établir des échelles d'importance comme pour d'autres réseaux questionnés à partir de la grille spécifique créée pour cette enquête, mais une identification des activités menées par les adhérents de la Fédurok montre néanmoins une diversité importante d'activités :

Activités réseau Fédurok	Nb Assos				
Programmation de spectacles	42	2 192	concerts	560 145	spectateurs
Festival	26			166 842	spectateurs
Enseignement	12			1 553	élèves
Formation	23	5 798	heures de stage	929	stagiaires
Répétition	38	38 089	heures de répétitions	1 807	musiciens
Espace multimédia	7			30 700	usagers
Aide aux associations	42			504	associations aidées
Autres activités	17				

- En dehors de l'activité de programmation de spectacles qui est historiquement prépondérante, leur implication dans le territoire s'illustre par des activités d'aide aux associations locales (42 lieux), et des programmations festivières (26). La mise à disposition d'espaces de répétition (salles de diffusion en journée mais de plus en plus locaux de répétition spécifique avec 38 cas), ainsi que les activités de formation (23 cas) et d'enseignement (12), confirment aussi leur implication dans l'accompagnement des pratiques musicales en amateur et à la professionnalisation.

- Avec 2.192 concerts pour 560.145 spectateurs (13000 spectateurs annuels en moyenne par lieu, 255 spectateurs par concert et 51 concerts par lieu), ce réseau connaît une forte activité de diffusion, augmentée des 166.842 spectateurs sur les festivals organisés par 26 associations (6420 spectateurs par festival).

- L'activité de répétition est également importante avec 38.089 heures de location (1.000 heures par lieu proposant ce service) pour 1.807 formations musicales (47 par lieu). Les heures de formation dispensées sont significatives, avec, pour 23 lieux, 252 heures par lieu en moyenne et 40 élèves.

- Les lieux Fédurok seraient en lien avec 12 associations locales chacun, auxquelles ils apportent des aides diverses. On note également une extension des activités à des « Espaces culture multimédia », peu nombreux mais très fréquentés.

Un autre tableau, non présenté ici, identifie 25 associations sur 43 dont une partie des activités s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville.

## ◆ Composition des budgets

	An 2001
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>37,5%</b>
Recettes sur ventes	35,7%
Sponsors, aides privées	0,6%
Sociétés civiles et assimilés	1,1%
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>34,0%</b>
Villes	23,0%
Communautés	2,1%
Départements	4,7%
Régions	4,2%
<b>ÉTAT</b>	<b>27,9%</b>
Culture	12,7%
Subventions diverses	2,1%
Politique de la Ville	2,3%
Aides à l'emploi	10,8%
<b>AUTRES APPORTS</b>	<b>0,1%</b>
Europe	0,0%
Fondations	0,1%
<b>RESSOURCES DIVERSES</b>	<b>0,5%</b>

- Les recettes propres totalisent un pourcentage important comparativement à d'autres réseaux, à l'exception des écoles de musiques actuelles de la FNEIJ/MA.
- La part des collectivités semble relativement faible comparativement aux structures de financement d'équipements culturels ayant une forte implantation territoriale (lire fiche-méthode « L'économie d'une activité de concert » réalisée par Opale pour la CDC), avec notamment des participations villes et départements qui devraient pouvoir être réévaluées.
- La proportion des aides à l'emploi (ici plus élevée que dans le tableau général car comprenant les financements des CES/CEC), avec 10,8%, reste élevée et proche du niveau de financement du ministère de la Culture.

## ◆ Les postes créés

L'enquête a permis d'obtenir des informations détaillées pour 116 postes EJ sur 138. Le listing étant trop important, nous ne présenterons ici que les moyennes et les totaux :

Turn over	Age	Ho	Fe	Bac +	CDI	CDD	Nb SMIC	Form int	Form ext	Dates fin	EC	CPA
0,67	26,3	78	37	2,3	79	37	1,06	0	48	sep-04	45	40

- Les hommes sont nettement plus nombreux (78) que les femmes (37). La moyenne d'âge est de 26,3 ans.
- Le rapport entre la qualification et la rémunération est de 1,06 SMIC pour un niveau de formation initial à Bac + 2,3. On constate que le niveau de rémunération est le plus bas des différents réseaux musiques actuelles étudiés, quand le niveau de qualification se situe dans la même échelle de valeurs.
- On note sur ce réseau une prédominance des CDI (79) sur les CDD (37).
- Le turn-over est très faible, le plus faible comparativement aux autres réseaux, avec 0,67 embauches avant les jeunes en poste actuellement.
- On note que les sorties de programmes sont, sur ces 116 postes, de 45 en épargne consolidée et de 40 en convention pluriannuelle, 21 n'étant pas indiqués.
- 48 jeunes ont suivi des formations pendant la période de leur embauche dans des organismes spécialisés.

- En première analyse, une répartition des postes selon différentes catégories et à partir des intitulés inscrits sur les fiches de paie aboutit aux résultats suivants :

Direction, administration	2,6%
Chargés de communication	10,4%
Production, programmation	4,3%
Technique, régie	9,6%
Accompagnement répétition, pratiques amateur	20,9%
Médiateurs culturels, agents de développement	20,0%
Relations publics, partenaires	17,4%
Animateurs multimédia, NTIC	13,0%
Divers	1,7%

Si cette répartition devra être retravaillée et affinée sur la base du descriptif des tâches accomplies par les jeunes en poste, on peut noter a priori une faible utilisation des NSEJ pour des postes internes liés à la gestion et la communication (13%), et donc une réelle exploitation du programme pour lancer des activités nouvelles, liées :

- à l'accompagnement des pratiques musicales (21%)
- à des activités liées aux NTIC (13%)
- au renforcement des relations avec les publics (jeunes, associations, artistes amateurs...) (17,4%)
- au développement de projets divers (catégorie encore mal identifiée des médiateurs culturels) (20%)

- Le recrutement a été opéré sur les bases suivantes :

Appel à candidature	38
Par relations	42
Ancien bénévole	11
Issue d'un stage	12
Participants activités	3
Sans réponse	10

## ◆ Apports réciproques

Le tableau des items retenus par les employeurs pour qualifier les apports réciproques donne le résultat suivant, en nombre de citations :

APPORT DU JEUNE À LA STRUCTURE	
Augmentation des ventes	8
Augmentation des subventions	6
Création de nouvelles activités	36
Développement des activités	38
Toucher de nouveaux publics	30
Amélioration de l'image	17
Amélioration de la qualité du travail	33
Meilleure fonctionnement de l'équipe	41
Meilleure dynamique	20
Meilleure organisation administrative	16
APPORT DE LA STRUCTURE AU JEUNE	
Connaissance du secteur	48
Concrétisation de ses compétences	49
Compétences techniques	44
Expérience du travail en équipe	41
Autonomie et responsabilité	27

- Les apports du jeune à la structure peuvent être répartis en deux regroupements :
  - un apport interne en organisation avec 120 citations (« amélioration de la qualité du travail » et « meilleure fonctionnement d'équipe » surtout, « meilleure dynamique » et « meilleure organisation administrative » ensuite)
  - un effet direct sur le développement général de l'activité avec 118 citations (autres items dont surtout « création de nouvelles activités », « développement des activités » et « toucher de nouveaux publics »)

## ■ Traitements sur le réseau Chaînon

---

Le réseau Chaînon nous a fourni une liste de 79 structures adhérentes. Ces structures ont été invitées par e-mail à répondre à un questionnaire électronique comprenant une vingtaine d'items sur les activités générales de la structure et les emplois-jeunes. Malgré une relance téléphonique de la part des membres du CA du réseau, seules 31 structures ont répondu (39 %).

Sur ces 31 structures, 13 (42 %) ont indiqué ne pas avoir d'emplois-jeunes parmi leurs salariés (certains ayant néanmoins dans leurs effectifs des emplois-jeunes mis à disposition par la mairie) : *L'Usine à Gaz* (Nyon, Aveyron), *L'Avant Scène* (Cognac, Charente), *Bleu Pluriel* (Trégueux, Côtes d'Armor), *Association L'étincelle* (Rosporden, Finistère), *Espace du Roudour* (Saint-Martin-des-champs, Finistère), *Le Bijou* (Toulouse, Haute-Garonne), *Le Grand Logis* (Bruz, Ille-et-Vilaine), *Association Entracte* (Chartres, Eure-et-Loir), *APDSV* (Vernouillet, Eure-et-Loir), *Mairie de Saint-Pair-sur-mer* (Saint-Pair-sur-Mer, Manche), *Centre André Malraux* (Hazebrouck, Nord), *Association Confluence* (La Motte-Servolex, Savoie), *Salle de spectacles du Rabelais* (Meythet, Haute-Savoie).

Sur les 18 structures restantes, deux ont des emplois-jeunes mais sont également adhérentes à des réseaux qui ont fait l'objet d'une enquête plus complète (*Circuits Scène Conventionnée* du réseau Hors-Les-Murs, *Le Grenier à sons* du réseau Fédurok). Pour ne pas comptabiliser deux fois les données dans les tableaux généraux sur les NSEJ dans les musiques actuelles et les comparaisons de ces tableaux avec d'autres réseaux associatifs culturels tel Hors-Les-Murs, ces deux structures – dont les données générales sont malgré tout reprises sur le tableau page suivante - ont été mises de côté pour les traitements. Enfin, 4 structures ont été écartées des traitements soit parce qu'elles n'étaient pas sous statut associatif (bien que cette diversité de statuts corresponde à une réalité de ce réseau, il a été décidé d'exclure ces structures de l'analyse, ce travail portant spécifiquement sur les structures associatives dans le secteur des musiques actuelles), soit parce que des éléments étaient manquants.

## ◆ Tableau général

### Échantillon

Région	Dpt	Nom structure	Statut	Année créat°	% act. music.	Nb sal.	Nb EJ	Nb. Bén.	EC	CPA	Budget moyen	Part CNASEA
Aquitaine	40	C.R.A.B.B	Association	1985	40	3	1	15			177 694	8,55%
Basse-Normandie	50	ARCHIPEL	Association	1984	31	9	1	4	1		617 631	2,46%
Bretagne	56	OFFICE CULTUREL DE MAURON	Association	1998	10	5	1	20			350 000	7,32%
Bretagne	29	TRES TOT THEATRE	Association	1989	?	7	4	40	4		831 000	4,34%
Bretagne	29	MPT DE PENHARS	Association	1988	13	14	4	38		3	606 000	10,03%
Champagne-Ardenne	8	ASSOCIATION COTÉ COUR	Association	1993	10	2	1				120 000	12,67%
Centre	18	LES BAINS DOUCHES	Association	1978	85	3	1	10	1		138 000	11,01%
Centre	18	FOL DU CHER	Association	1938	10	8	4	60	2	2	440 000	13,82%
Île-de-France	91	MJC CHILLY-MAZARIN	Association	1965	30	10	5	10	2		698 498	10,88%
Midi-Pyrénées	12	DERRIERE LE HUBLLOT	Association	1996	40	2	1	12		1	91 000	16,70%
Rhône-Alpes	26	MJC MONNAIE	Association	1966	70	2	1	20			220 000	6,91%
Rhône-Alpes	73	MJC DE CHAMBERY	Association	1945	60	9	3	10	2		243 800	18,70%
<b>MOYENNES/TOTAUX</b>				<b>1977</b>	<b>36</b>	<b>74</b>	<b>27</b>	<b>239</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>377 833</b>	<b>9,1%</b>

### Structures adhérentes au Chaînon mais également à d'autres réseaux déjà traités

Midi-Pyrénées	32	CIRCUITS SCENE CONVENTIONNEE	Association	2001	?	9	4	30	4		1 252 000	10,93%
PACA	84	LE GRENIER A SONS	Association	1994	100	6	2			2	231 900	13,11%

### Autres structures

Bretagne	35	LE POLE SUD	Régie	1985	75	8	1	3			600 731	2,53%
Champagne-Ardenne	51	MJC AY	Association	1967	20	12	2	5	1	1	NC	NC
Languedoc-Roussillon	48	LA GENETTE VERTE	Théâtre mun.	1997	60	3	2				NC	NC
Nord - Pas de Calais	59	SCENES MITOYENNES	SIVU	2000	30	5	4				260 000	23,38%
<b>MOYENNES/TOTAUX DES 18 STRUCTURES</b>				<b>1982</b>	<b>43</b>	<b>117</b>	<b>42</b>	<b>277</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>406 281</b>	<b>9,3%</b>

## ◆ Données générales

- Pour les 12 employeurs, on compte 27 emplois-jeunes pour 74 salariés permanents, soit une moyenne de 2,2 EJ et de 6,2 salariés par structure. Cela situe le réseau Chaînon parfaitement dans la moyenne des autres réseaux étudiés (6,25 salariés en moyenne sur les réseaux Fédurok, FNEIJ/MA, AFIJMA, FSJMI). On trouve en outre 239 bénévoles (20 par structure) et 26 intermittents réguliers (2,2 par structure), ce qui est globalement moins important que sur les autres réseaux, excepté la FNEIJ/MA.
- Le budget annuel total sur les 12 associations de l'échantillon est de 4,5 millions d'euros, soit une moyenne de 377 800 euros par structure, et de 61 270 euros par permanent. Ces ratios sont légèrement inférieurs aux ratios constatés sur les autres réseaux (budget moyen d'environ 400 000 euros).
- Les structures étaient par ailleurs interrogées sur leur taux de ressources propres. La moyenne des 12 associations sur ce ratio se situe à 27 %. Ce ratio différencie les structures du réseau Chaînon des autres réseaux étudiés. En effet, le taux de ressources propre sur les 4 autres réseaux se situe à hauteur de 45 % avec toutefois des disparités importantes (de 30,5 % pour l'AFIJMA à 63,8 % pour la FNEIJMA).
- Sorties de programme : pour les fins de convention, les choix se portent de préférence sur l'épargne consolidée (12 réponses), puis sur la convention pluriannuelle (6 réponses). 8 structures sur 12 sont déjà engagées dans une des deux formules de consolidation et seule 1 structure n'envisage pas d'en choisir.
- Enfin, les structures interrogées sont globalement plus anciennes que les structures appartenant aux autres réseaux étudiés. En moyenne, elles existent depuis 26 ans, contre 20 ans pour la FSJMI, 18 ans pour la FNEIJ, 16 ans pour l'AFIJMA, 10 ans pour la Fédurok. Cela est dû à la présence de trois MJC très anciennes (moyenne d'âge de 45 ans).

## ◆ Composition des activités

- Les structures interrogées ont indiqué majoritairement être « *Diffuseur spectacle vivant* » (7 structures sur 12), avec une programmation généraliste (9 structures sur 12). Par ailleurs, étant donné l'hétérogénéité des structures adhérentes au réseau Chaînon, une question spécifique à ce réseau a été élaborée, quant au pourcentage des activités touchant à la musique sur les activités globales de la structure. La moyenne des réponses à cette question se situe à 36 % et seulement 3 structures déclarent que plus de la moitié de leurs activités touchent à la musique : Les Bains douches, la MJC Monnaie, la MJC de Chambéry.
- Les résultats de fréquentation annoncés aboutissent à une estimation de 100.055 spectateurs en 2002 sur l'activité de programmation de spectacles, pour notre échantillon (soit près de 8 500 spectateurs par structure sur une année). Par ailleurs, 4 structures ont indiqué avoir une activité d'ateliers de pratique amateur.
- 6 structures ont indiqué travailler de façon très importante ou importante en milieu rural. 3 ont indiqué travailler sur des quartiers sensibles. Par ailleurs, 5 structures ont déclaré développer des activités en direction des scolaires, 2 en direction du jeune public et 3 en direction d'un public en insertion.
- Le rayonnement des activités est à dominante sur le niveau départemental (6 structures) et le niveau local (3 structures), beaucoup plus faiblement sur le niveau régional (2 structures) et le niveau national (1 structure).

## ■ Traitements sur les réponses au questionnaire du site [emploisjeunes-musique.org](http://emploisjeunes-musique.org)

63 structures ayant des emplois-jeunes ont répondu spontanément au questionnaire disponible sur le site [www.emploisjeunes-musique.org](http://www.emploisjeunes-musique.org), mis en place pour les structures musicales actuelles employant des emplois-jeunes mais n'appartenant pas aux réseaux participant aux travaux autour de cette CPE. Ce questionnaire comprenait 39 items répartis en trois grandes rubriques : Informations générales (nom de la structure, coordonnées...), Activités de la structure (année de création, activité principale, rayonnement, budget...), Personnel / Emplois jeunes (nombre de salariés, de bénévoles, d'emplois-jeunes...).

Nous avons dégagé un **échantillon de 48 structures** pour lesquelles l'ensemble des items était rempli ou qui présentaient des données homogènes (nous avons par exemple écarté de cet échantillon deux structures nationales avec un budget conséquent qui présentaient un décalage trop important par rapport aux autres structures ou encore 3 structures qui appartenaient à un réseau déjà étudié). Ainsi, si les chapitres "Identité", "Activité" et "Valeurs" concernent l'ensemble des 63 structures, les chapitres "Budget", "Salariés & Bénévoles" et "Emplois-jeunes" concernent uniquement l'échantillon des 48 structures.

## ◆ Tableau général

### Échantillon

Région	Nom de la structure	Année création	Activité	Nb sal.	Nb. EJ	Nb. EP	Nb. CPA	Budget moyen	Part CNASEA
Alsace	Fédération Hiéro Colmar	1992	Diffuseur spectacle vivant	2	2	2		150 000	20,27%
Aquitaine	Ampli	1983	Diffuseur spectacle vivant	6	3	2		177 975	25,62%
Aquitaine	CLAV / Le Local	1999	Autre...	1	1			33 414	45,49%
Aquitaine	Vivre au Pays-Radio Pais"	1974	Média associatif	4	1			100 000	15,20%
Aquitaine	Institut des Musiques Rock	1998	Enseignement/formation	5	2		2	176 000	17,27%
Aquitaine	Jazz confluent	1988	Diffuseur spectacle vivant	1	1			200 000	7,60%
Aquitaine	Overlook / Le Rocksane	1981	Producteur spectacle vivant	2	2	1		117 686	25,83%
Aquitaine	Staccato	1996	Diffuseur spectacle vivant	1	1	1		53 800	28,25%
Basse-Normandie	Association musique actuelle	1995	Production discographique	2	2	2		50 000	60,80%
Basse-Normandie	Mandarine	1983	Producteur spectacle vivant	3	1		1	85 000	17,88%
Bourgogne	Association Au Charbon	1996	Exploitant de lieu	5	3	3		233 000	19,57%
Bourgogne	Association Le Crescent	1995	Exploitant de lieu	1	1		1	100 532	15,12%
Bourgogne	Le Coin Du Miroir	1977	Producteur spectacle vivant	1	1		1	165 000	9,21%
Bretagne	Le collectif	1997	Exploitant de lieu	12	3	1	2	445 353	10,24%
Bretagne	Patchrock	1996	Producteur spectacle vivant	1	1	1		121 620	12,50%
Bretagne	Tap Breizh	1998	Diffuseur spectacle vivant	3	1		1	100 000	15,20%
Centre	Association défi	1989	Autre...	6	3		3	307 494	14,83%
Centre	CHOZ Limited	1998	Producteur spectacle vivant	2	1		1	75 000	20,27%
Ile-de-France	Association loisirs cultures	1966	Autre...	3	2			40 000	76,00%
Ile-de-France	Chant'Esnonne	1993	Média associatif	1	1			56 000	27,14%
Ile-de-France	Derrière les fagots	1994	Autre...	6	2	2		140 000	21,71%
Ile-de-France	Francophonie diffusion	1993	Autre...	11	4	1	3	456 800	13,31%
Ile-de-France	La Flèche d'or	1997	Producteur spectacle vivant	7	2	1		550 000	5,53%
Ile-de-France	Musique pour tous	1982	Autre...	6	3	2		150 000	30,40%
Ile-de-France	Procreart	1985	Exploitant de lieu	4	2			400 000	7,60%
Languedoc-Roussillon.	Pompe à Tempo	1998	Diffuseur spectacle vivant	1	1			77 818	19,53%
Lorraine	Emil 13	1994	Diffuseur spectacle vivant	1	1			120 000	12,67%
Lorraine	Zic-Zac en Lorraine	1999	Enseignement/formation	2	1	1		22 600	67,26%
Midi-Pyrénées	Dell'arte	1997	Autre...	7	1			272 306	5,58%
Midi-Pyrénées	Institut d'études Occitanes 82	1971	Autre...	2	2	2		47 000	64,68%
Midi-Pyrénées	Rocktime	1995	Diffuseur spectacle vivant	3	1			757 565	2,01%
Nord - Pd Calais	compagnie du Tire-Laine	1992	Producteur spectacle vivant	3	1	1		305 000	4,98%
Nord - Pd Calais	EF2M	1994	Enseignement/formation	5	2	1		350 000	8,69%
PACA	AGESCA / Pole Info Musique	1991	Enseignement/formation	2	2			70 000	43,43%
PACA	Nef des Musiques	1989	Diffuseur spectacle vivant	5	4		4	193 000	31,50%
PACA	PHONOPACA	1998	Production discographique	3	2	2		105 000	28,95%
PACA	SUDS à Arles	1996	Diffuseur spectacle vivant	4	2	1	1	639 000	4,76%
Pays de la Loire	Festival Les 3 éléphants	1997	Diffuseur spectacle vivant	2	1	1		300 000	5,07%
Pays de la Loire	Au foin de la rue	2000	Diffuseur spectacle vivant	1	1			150 000	10,13%
Pays de la Loire	CAC Pays de Mayenne	1990	Diffuseur spectacle vivant	9	2	2		388 208	7,83%

Picardie	Divine Mélodie	1996	Enseignement/formation	6	2	1		169 340	17,95%
Picardie	Espaces Musiques	1991	Enseignement/formation	1	1	1		35 558	42,75%
Picardie	La Machine à Sons / La Briqueterie	1997	Autre...	1,5	2		1	62 000	49,03%
Picardie	Y a pas d lezard	1998	Producteur spectacle vivant	1	1			25 000	60,80%
Poitou-Charentes	Stay Free	1995	Producteur spectacle vivant	1	1			20 000	76,00%
Rhône-Alpes	La fabrique	1994	Exploitant de lieu	2,5	2	1	1	150 000	20,27%
Rhône-Alpes	Centre Culturel Le Sou	1999	Diffuseur spectacle vivant	2	1			104 200	14,59%
Rhône-Alpes	Relier	1986	Autre...	4	2			100 000	30,40%
Région	Nom de la structure	Année création	Activité	Nb sal.	Nb. EJ	Nb. EP	Nb. CPA	Budget moyen	Part CNASEA
	<b>MOYENNES/TOTAUX SUR L'ECHANTILLON</b>	<b>1992</b>		<b>165</b>	<b>82</b>	<b>40</b>	<b>28</b>	<b>186 417</b>	<b>13,9 %</b>

### Autres structures

Bourgogne	FOL58 / PAC des Ouches	1986	Média associatif	1	3	2	1	NC	NC
Bretagne	Au carrefour de la Gallesie	1976	Diffuseur spectacle vivant	1	1			NC	NC
Bretagne	Le Grand Soufflet	1998	Diffuseur spectacle vivant	1	1			NC	NC
Bretagne	Paotred an dreujenn Gaol	1988	Diffuseur spectacle vivant	1	1	1		NC	NC
Centre	Figures Libres	2003	Diffuseur spectacle vivant	2	1			NC	NC
Centre	L'Arsenal	2001	Diffuseur spectacle vivant	1	1			NC	NC
Haute-Normandie	Office culturel	null	Autre...	1	1			NC	NC
Ile-de-France	Bureau export de la musique française	1993	Autre...	9	4			2 380 000	2,55%
Ile-de-France	IRMA	1986	Autre...	18	4	4		1 700 000	3,58%
Ile-de-France	L'Empreinte	null	Producteur spectacle vivant	5	2			NC	NC
Ile-de-France	MJC Boris Vian	1968	Autre...	6	2			NC	NC
Lorraine	Sidérock	2002	Autre...	2	2			NC	NC
PACA	CD Musique Danse et Théâtre	1994	Autre...	4	1			NC	NC
Pays de la Loire	LA Fada Family	1998	Diffuseur spectacle vivant	2	2		2	NC	NC
Rhône-Alpes	MJC Oullins / Musiques à louest	1961	Autre...	9	3		3	NC	NC
	<b>MOYENNES/TOTAUX SUR ECHANTILLON + AUTRES</b>	<b>1991</b>		<b>228</b>	<b>111</b>	<b>40</b>	<b>28</b>	<b>255 456</b>	<b>12,9 %</b>

### ◆ Identité des structures

Les structures ayant répondu sont globalement plus jeunes que les structures des réseaux étudiés. En effet, ces associations ont en moyenne été créées en 1992, contre 1985 pour le réseau FNEIJ, 1987 pour l’Afijma ou 1983 pour la FSJMI. Elles se rapprochent plutôt de la moyenne d’âge du réseau Fédurok (1993).

Ces structures sont réparties de façon plutôt homogène sur le territoire. Seules 5 régions ne sont pas « couvertes » : Auvergne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Corse et Limousin. Par ailleurs, un nombre important de ces structures sont installées en milieu rural. 24 structures (38 %) sont installées dans des villes de moins de 15 000 habitants, dont 14 (22 %) dans des villes de moins de 5 000 habitants.

L'implantation des structures		
Ville > 500 000 habitants	7	11 %
Ville entre 150 000 et 500 000 h	8	13 %
Ville entre 50 000 et 150 000 h	11	17 %
Ville entre 15 000 et 50 000 h	13	21 %
Ville entre 5000 et 15 000 h	10	16 %
Ville < 5000 habitants	14	22 %

Trois catégories de structures se dégagent quant à leur rayonnement. 32 % des structures indiquent avoir un rayonnement local ou départemental ; 35 % un rayonnement régional ; 29 % un rayonnement national ou international.

Les structures par rayonnement		
Rayonnement local	7	11 %
Rayonnement départemental	13	21 %
Rayonnement régional	22	35 %
Rayonnement national	10	16 %
Rayonnement international	8	13 %
Non renseigné	3	5 %

En ce qui concerne l'activité principale, 6 possibilités d'items étaient proposées. 32 % des structures ont indiqué être diffuseur de spectacle vivant. Dans l'item « autre », on retrouve des centres de ressources, des associations pluridisciplinaires et des institutions (par exemple le Bureau export de la musique française).

<b>Les structures par activité principale</b>		
Production discographique	2	3 %
Producteur spectacle vivant	10	16 %
Média associatif	3	5 %
Exploitant de lieu	5	8 %
Enseignement/formation	6	10 %
Diffuseur spectacle vivant	20	32 %
Autre	17	27 %

Les structures étaient également interrogées sur le secteur musical auquel elles s'identifiaient. Pour les 43 structures ayant répondu à cette question, le rock arrive largement en tête (47 %), devant les Musiques du monde (7 %), la Chanson et variétés (16 %), le Jazz (12 %), les Musiques traditionnelles (5 %) et l'Electro (14 %).

### ◆ Données sur les activités des structures

Des indications quantitatives sur les activités étaient demandées aux structures. Les réponses à cette question ont permis d'identifier 13 structures indiquant avoir organisé des cours ou des ateliers de pratiques, et 32 structures indiquant avoir une activité de programmation de concerts. Parmi ces dernières, 17 structures revendiquent moins de 10 000 spectateurs par an et 3 structures plus de 50 000 (dont *La Flèche d'or* à Paris qui indique 120 000 spectateurs payant par an). Au total, le nombre total de spectateurs pour les 32 structures programmant des concerts serait de **369 530 spectateurs**.

21 structures (33 %) ont par ailleurs répondu positivement à la question "*Travaillez-vous sur un territoire spécifique ?*". Le milieu rural est cité le plus souvent (13 des 21 structures, soit 20 % de l'ensemble des structures). 22 structures (35 %) ont également répondu positivement à la question "*Travaillez-vous avec une population spécifique ?*". Pour cet item, le travail en milieu scolaire est prépondérant (11 des 22 structures, soit 17 % de l'ensemble des structures).

Précision sur le territoire (plusieurs réponses possibles)	
Prison	2
International uniquement	1
Milieu rural	13
Quartier sensible	6
Ancienne zone minière	2

Précision sur la population (plusieurs réponses possibles)	
Jeune public	8
Jeunes	4
Scolaires	11
Pop.régionale ou étrangère	2
Prisonniers	2
Handicapés	1
Public en insertion	2
Professionnels	2

### ◆ Les valeurs défendues par les associations interrogées

Nous avons en outre interrogé les structures sur les valeurs défendues par l'association. Précisément, la question était la suivante « *Indications qualitatives sur les activités (Valeurs défendues par l'association)* ». Nous avons procédé à une analyse lexicologique sommaire des 52 structures ayant répondu à cette question, en relevant les mots ou expressions les plus fréquents. 17 sont revenus plus de 2 fois dans les réponses : **ACCESSIBILITE** (x11), **ACCOMPAGNEMENT** (x6), **PROFESSIONNALISATION** (x6), **PROMOTION** (x6), CONVIVIALITE (x3), DEVELOPPEMENT CULTUREL (x3), ECHANGES (x3), OUVERTURE (x3), AMATEUR (x2), DECOUVERTE (x2), DIFFUSION (x2), INDEPENDANCE (x2), LIBERTE (x2), QUALITE (x2), RENCONTRE (x2), TOLERANCE (x2), TRANSVERSALITE (x2).

Cela peut nous permettre de définir trois grandes postures (pas nécessairement antinomiques) pour qualifier les valeurs défendues par les associations étudiées :

- 1) **Rendre accessible la culture au plus grand nombre** (ACCESSIBILITE, DECOUVERTE, RENCONTRE, DEMOCRATISATION, MIXITE DES PUBLICS, DEVELOPPEMENT CULTUREL, EDUCATION POPULAIRE...). Exemples de réponses : « *Accès au plus grand nombre par de faibles tarifs, élargir l'offre culturelle au sein de la commune* », « *Accessibilité à tous (tarifs, mobilité, populations spécifiques...)* », « *Faciliter l'accès aux musiques actuelles* ».
- 2) **Etre indépendant, favoriser les rencontres, les échanges** (ECHANGES, OUVERTURE, LIBERTE, TOLERANCE, ACCUEIL, METISSAGE, RESPECT DES DIFFERENCES). Exemples de réponses : « *Liberté artistique totale, indépendance* », « *Tolérance, ouverture d'esprit, solidarité* », « *Alternative culturelle, ruralité, convivialité* »
- 3) **Se mettre au service des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation** (PROFESSIONNALISATION, ACCOMPAGNEMENT, QUALITE, PROMOTION). Exemples de réponses : « *Promotion auprès des radios à l'international de la production francophone* », « *Accompagner les groupes en voie de professionnalisation* », « *Structure d'aide à la création, à la diffusion et à la reconnaissance des musiques actuelles* ».

## ◆ Budget

Les éléments budgétaires indiqués ici ne doivent être pris qu'à titre indicatif, le manque de contrôle sur les données recueillies pouvant entraîner des erreurs. Le budget global des 48 structures de notre échantillon serait ainsi de près de 9 millions d'euros, dont 4,6 millions (50 % du budget total) pour seulement 10 structures (20 % de l'ensemble) et 1,8 million (20 % du budget total) pour 26 structures (54 % de l'ensemble). Le budget moyen serait ainsi de 186 500 € mais serait à hauteur de 110 000 € si l'on ne prend pas en compte les 12 structures ayant un budget supérieur à 300 K€. Dans les deux cas, le budget moyen constaté ici serait largement inférieur à celui des réseaux étudiés : 368 000 € pour la FNEIJMA, 377 800 € pour le réseau Chaïnon, 395 000 € pour l'AFIJMA, 342 000 € pour la FSJMI, et 509 302 € pour la Fédurok.

Le budget par salarié serait pour l'ensemble des structures de 54 230 € soit environ 10 000 € de moins que sur les réseaux étudiés. Toutefois, si l'on prend en compte uniquement les structures ayant un budget inférieur à 150 K€, soit 53 % des structures, ce budget par salarié ne se trouverait qu'à hauteur de 36 000 euros.

Les structures par budget		
> 500 000 euros	3	6%
Entre 250 et 500 Keuros	9	19%
Entre 150 et 250 Keuros	11	23%
Entre 50 et 150 Keuros	18	38%
< 50 000 euros	7	15%

Autofinancement déclaré	
Structures avec budget > 500 000 euros	59%
Structures avec budget entre 250 et 500 Keuros	34%
Structures avec budget entre 150 et 250 Keuros	33%
Structures avec budget entre 50 et 150 Keuros	37%
Structures avec budget < 50 000 euros	35%
	<b>37 %</b>

En ce qui concerne l'autofinancement déclaré (la question était : « *Part des recettes hors subventions publiques et aides à l'emploi dans le budget* »), la moyenne se situe à 37 %, mais monte à plus de 50 % pour les structures déclarant un budget supérieur à 500 K€. Cette part d'autofinancement est légèrement inférieure à celle constatée dans les structures appartenant aux réseaux étudiés : 30,5 % pour l'AFIJMA, 37,5 % pour la Fédurok, 39,2 %, pour la FSJMI, 63,8 % pour la FNEIJMA (soit une moyenne de 42,7 %).

## ◆ Salariés & Bénévoles

40 des 48 structures composant notre échantillon (soit 83 %) ont indiqué que des bénévoles participent à l'activité. De plus, 22 structures (soit 46 % de l'échantillon) ont indiqué employer régulièrement des intermittents du spectacle. Au total, cela représente 165 salariés (3,5 par structure), 276 intermittents (près de 6 par structure) et 1551 bénévoles (32 par structure). Toutefois, on observe bien sûr des disparités importantes en fonction du budget, particulièrement en ce qui concerne le nombre de salariés (rapport de 1 à 4). Globalement, ces structures ont donc un nombre de salariés plus faible que dans les réseaux étudiés (5,5 salariés par structure pour la FSJMI, 6 pour la FNEIJ et l'AFIJMA). Le nombre de bénévoles indiqué est particulièrement important mais comparable à celui constaté sur les réseaux AFIJMA et FSJMI.

Nombre de salariés par structure en fonction du budget		
	Nbr salariés	Salarié / struc
> 500 000 (3 structures)	14	4,7
Entre 250 et 500 Keuros (9 structures)	59	6,6
Entre 150 et 250 Keuros (11 structures)	40,5	3,7
Entre 50 et 150 Keuros (18 structures)	40,5	2,3
< 50 000 euros (7 structures)	11	1,7
	165	

Nombre d'intermittents et de bénévoles par structure en fonction du budget				
	Nombre intermittents	Intermittents / structure	Nombre bénévoles	Bénévoles / structure
> 500 000 (3 structures)	80	26,7	280	93,3
Entre 250 et 500 Keuros (9 structures)	41	4,6	477	53,0
Entre 150 et 250 Keuros (11 structures)	68	6,2	239	21,7
Entre 50 et 150 Keuros (18 structures)	77	4,3	367	20,4
< 50 000 euros (7 structures)	10	1,4	188	26,9
	276		1551	

## ◆ Les emplois-jeunes

Les structures de notre échantillon comptabilisent 82 emplois-jeunes, soit 1,7 emploi-jeune par structure. La majorité (48 %) n'emploient qu'un seul emploi-jeune. En outre, 18 structures soit 38 % ont indiqué n'avoir pour salariés que des emplois-jeunes (13 structures avec 1 EJ et 5 structures avec 2 EJ), alors que cela ne concernait que 9 structures sur les 99 appartenant aux 4 réseaux étudiés (9 %). Cela représente donc un trait majeur de ces structures.

Nombre d'EJ		
Structures employant 4 EJ	2	4 %
Structures employant 3 EJ	5	10 %
Structures employant 2 EJ	18	38 %
Structures employant 1 EJ	23	48 %
	48	

Une minorité des structures (19 %) n'envisage pas de choisir une des deux formules de consolidation (épargne consolidée ou convention pluriannuelle) ou n'a pas d'avis sur ce point (la question était la suivante : « Avez-vous ou comptez-vous demander les formules épargne consolidée ou convention pluriannuelle ? OUI / NON / NE SAIT PAS. ) Ainsi, 66 demandes d'épargne consolidée ou de convention pluriannuelle ont été formulées (certaines structures ont indiqué avoir demandé une des deux formules mais n'ont pas précisé laquelle, ce qui représente 11 postes). Cela représente 80 % des postes, ce qui situerait les structures largement au-dessus des réseaux étudiés (53 % pour l'AFIJMA, 56 % la FSJMI et 62,5 % pour la FNEIJ, soit 57 % en moyenne).

Formule de consolidation (en nbr d'EJ)		
Ne sait pas	11	13 %
Arrêt de la convention	5	6 %
Epargne consolidée ou CPA	66	80 %
	82	

Epargne consolidée et CPA (en nombre de postes)		
Epargne consolidée	33	60 %
CPA	22	40 %
	55	

## ◆ Conclusion

Si l'on compare avec les associations appartenant aux réseaux étudiés (FNEIJ, AFIJMA, Fédurok, FSJMI), les associations ayant répondu à ce questionnaire :

- sont **plus jeunes** (8 ans de moins en moyenne) ;
- ont **moins de salariés** (en moyenne 3,5 contre 6 pour les structures des réseaux) ;
- sont **situées pour une grande partie en zone rurale** (1 sur 4 dans des villes de moins de 5 000 habitants) ;
- ont un **budget plus faible** (186 500 euros contre 400 000 pour la moyenne des réseaux).

Par ailleurs, on observe que, parmi notre échantillon, plus d'une association sur trois (38 %) déclare avoir uniquement des emplois-jeunes comme salariés, contre une sur vingt pour les associations appartenant à la FNEIJ, à l'AFIJMA ou à la FNEIJ/MA. Un prolongement d'enquête sur ces associations pourrait être intéressant. Un accompagnement spécifique, sur des problématiques singulières qu'il conviendrait de creuser (rapport hiérarchique avec des supérieurs bénévoles, organisation de l'activité avec nécessairement une forte polyvalence, perspectives d'évolution...) pourrait alors être envisagé.

# Analyse globale des résultats

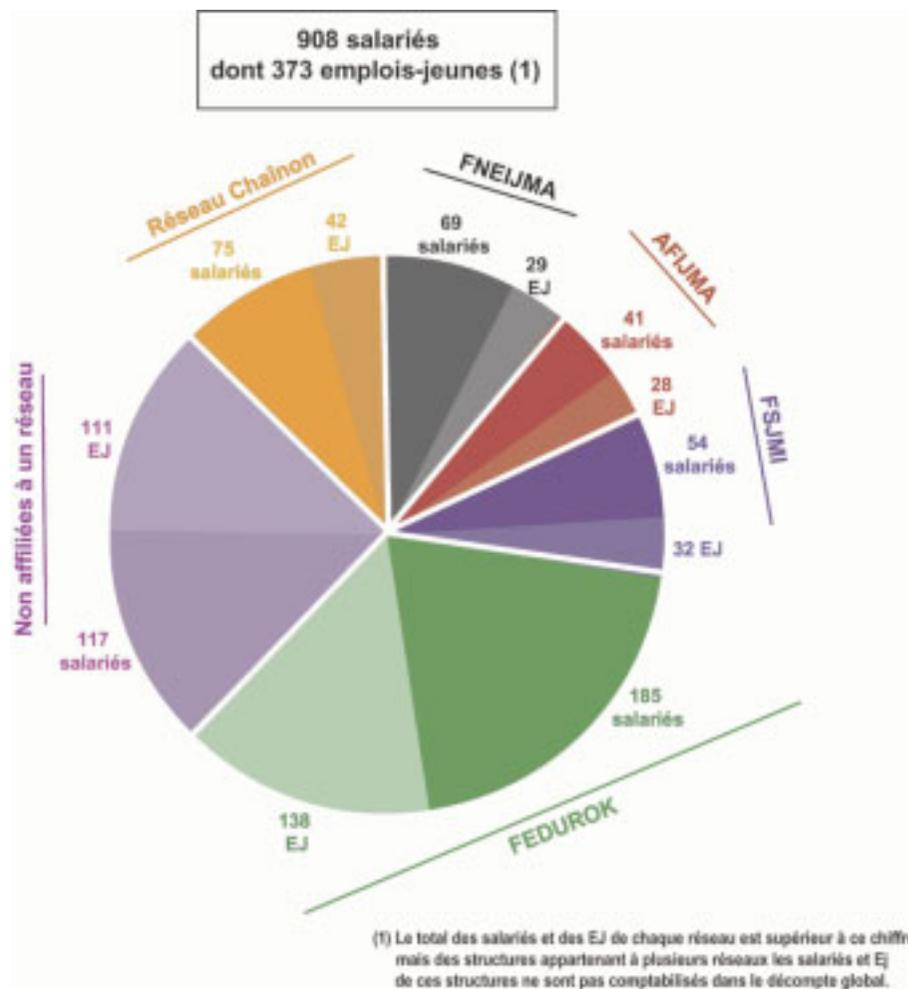
## ■ Les emplois-jeunes dans les réseaux musiques actuelles

### ◆ Chiffres clefs

- **373 emplois-jeunes**
- Les emplois-jeunes représentent **42 % de l'effectif** salarié total des structures enquêtées
- **63 % d'hommes, 37 % de femmes**
- Moyenne d'âge des emplois-jeunes de **27 ans**
- Ancienneté moyenne dans la structure de l'emploi-jeune actuellement en poste de **3 ans**
- Moyenne de la fin de convention emploi-jeune : **décembre 2004**
- Un **turn-over de 1,8**
- Salaire net moyen de **1014 €** (1,1 smic)
- Niveau moyen de diplôme : **bac +2,3**

L'emploi-jeune type dans les associations musiques actuelles a **27 ans**, il est en poste depuis **3 ans**. La fin de convention de son poste est fixée à **décembre 2004**. Possédant un diplôme à niveau **bac +2**, il est rémunéré **1,1 smic**.

◆ Répartition des effectifs par réseau



Ce schéma permet de visualiser, pour chaque réseau, la part que représente l'effectif des emplois-jeunes par rapport au total des salariés permanents assurant le fonctionnement des associations, sachant que la moyenne générale sur l'ensemble se situe à 42% d'emplois-jeunes et 58% pour les autres salariés. Ce ratio est important à garder à l'esprit dans les analyses qui suivent. En effet, il montre l'importance des emplois-jeunes dans la structuration des associations musicales actuelles et le développement de leurs activités, avec 2 permanents concernés sur 5.

Il est clair que la pérennisation des activités et des emplois va donc nécessiter pour ce secteur une sortie du programme NSEJ en douceur, en particulier pour les associations des réseaux qui se situent au-delà de cette moyenne et ont créé plusieurs postes.

Il convient enfin de préciser que les analyses qui suivent ne concernent que les réseaux Fédurok, FNEIJ/MA, AFIJMA, FJSMI, soit 201 postes (222 emplois-jeunes ont été recrutés sur ces réseaux mais nous avons recueilli des informations incomplètes pour 21 d'entre eux). Le réseau Chaînon et les structures non affiliées à un réseau ayant fait l'objet d'un questionnaire simplifié, ils ne permettent pas l'analyse dans le détail de leurs postes emplois-jeunes.

## ◆ Les caractéristiques des jeunes embauchés, données comparatives

Comparaison des caractéristiques des EJ musiques actuelles  
avec les autres EJ et avec l'ensemble du secteur culturel

*En pourcentage*

Caractéristiques		Ensemble des EJ dans les associations (1)	Ensemble des EJ dans la Culture (2)	EJ dans 4 réseaux MA (3)	Ensemble des emplois culturels (4)
<b>Sexe</b>	Homme.....	46	45	63	55
	Femme.....	54	55	38	45
	<b>Total.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Diplôme</b>	Inférieur au Bac.....	20	13	4	35
	Bac.....	35	28	20	18
	Bac +2.....	22	24	35	17
	Bac + 3 et +4.....	18	28	28	30
	Bac +5 et +.....	5	7	13	
	<b>Total.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Salaire (5)</b>	Le smic.....	37	39	37	NC
	Entre 1 et 1,2 smic.....	45	42	45	NC
	Plus de 1,2 smic.....	18	19	18	NC
	<b>Total.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>NC</b>

(1) Source MES-DARES (données 2000) pour le sexe, DARES/CEE (données 2001) pour le diplôme et le salaire.

(2) Source DARES-CEE (données 2001).

(3) Réseaux Fédurok, FNEIJ, AFIJMA, FSJMI. Source Opale (données 2003).

(4) Source INSEE-DEP (données 2001).

(5) Salaires à l'embauche exceptée pour la colonne 4 (les EJ dans les réseaux Musiques actuelles) où il s'agit du salaire au moment de l'enquête.

Il apparaît très nettement que les emplois-jeunes dans les réseaux musiques actuelles sont plus qualifiés que dans l'ensemble des associations ayant participé au programme, que dans l'ensemble des emplois-jeunes dans les associations culturelles, mais également dans l'ensemble du secteur culturel. 76 % de ces emplois-jeunes ont un niveau de formation égal ou supérieur à bac +2 contre 47 % pour l'ensemble du secteur culturel et 59 % pour les emplois-jeunes du secteur. Dans le même temps, leur niveau de rémunération est inférieur. Les données générales concernant la rémunération des emplois-jeunes ne sont disponibles que pour le montant de la rémunération à l'embauche (données standardisées CERFA), alors que lors de notre enquête nous avons pris en compte la rémunération actuelle de l'emploi-jeune. Or ces montants de rémunération à l'embauche pour l'ensemble des emplois-jeunes et pour les emplois-jeunes du secteur culturel sont quasi identiques aux niveaux de rémunération constatés sur les réseaux musiques actuelles pour des emplois-jeunes en poste en moyenne depuis 3 ans. **Autrement dit, les emplois-jeunes des réseaux musiques actuelles actuellement en poste sont rémunérés à hauteur du salaire d'embauche de l'ensemble des emplois-jeunes (secteur culturel ou non), alors même que leur niveau de formation est largement supérieur.** Comme le montre le tableau suivant, alors que 40,3 % des emplois-jeunes ont un niveau de formation supérieur à bac +3, 63,6% ont une rémunération inférieure à 1,2 SMIC.

Correspondance niveau de diplôme / niveau de rémunération (en nb postes EJ)

	SMIC	1,1 SMIC	1,2 SMIC	1,3 SMIC	1,4 SMIC et		
< Bac	2	4	1	1	0	8	24,40%
Bac et bac +	18	12	4	2	1	37	
Bac +2	22	15	18	6	4	65	35,30%
Bac +3	8	5	5	1	1	20	40,30%
Bac +4	11	6	5	4	5	31	
Bac +5 et >	8	6	1	2	6	23	
	69	48	34	16	17	184	
	63,60%			36,40%			

## ◆ Formation initiale et formation continue

Par ailleurs, l'étude des types de formations initiales de ces emplois-jeunes montre que leur qualification ne se trouve pas en décalage avec le secteur.

Formation initiale suivie par les emplois-jeunes musiques actuelles

Catégorie de formation initiale	Nb EJ	
Sciences & technique	13	12,0%
Sciences humaines	19	17,6%
Comptabilité, gestion, commerce	19	17,6%
Art, culture, technique spectacle	36	33,3%
Communication	14	13,0%
Autres (social, tourisme)	7	6,5%
	108	100,0%

Sur les 108 emplois pour lesquels cette information est renseignée (pour les 93 autres postes seul le niveau de diplôme est indiqué), on constate que 33 % d'entre eux ont suivi une formation dans les domaines artistiques et culturels (management culturel, médiation culturelle, arts du spectacle, techniques du spectacle), souvent à un niveau maîtrise ou DESS. En outre, 30,6 % de ces emplois-jeunes possèdent un diplôme en communication ou en gestion/commerce, en correspondance avec certaines fonctions proposées par les structures (du type chargé de communication ou administrateur).

Ainsi, seuls un peu plus de 30 % des emplois-jeunes possèdent un diplôme généraliste (DEUG, licence ou maîtrise en sciences humaines : géographie, histoire, sociologie...) ou technique (génie mécanique, robotique...), souvent compensé par une implication bénévole dans des structures culturelles.

De plus, comme le montre le tableau ci-dessous, 43 % des emplois-jeunes ont suivi des formations depuis leur embauche, en majorité dans le domaine du développement culturel (management culturel, gestion d'un centre de ressources musiques actuelles, BEATEP médiation culturelle, marketing des structures culturelles etc.) ou des techniques du spectacle (formation sécurité, sonorisation, formation électrique etc.).

Formation suivie par les emplois-jeunes musiques actuelles au cours de leur convention EJ

Catégorie de formation continue	Nb EJ	
Bureautique	7	8,0%
Communication/Multimédia	10	11,4%
Culture et technique de spectacle	45	51,1%
Gestion, comptabilité	3	3,4%
Autres	5	5,7%
	88	100,0%

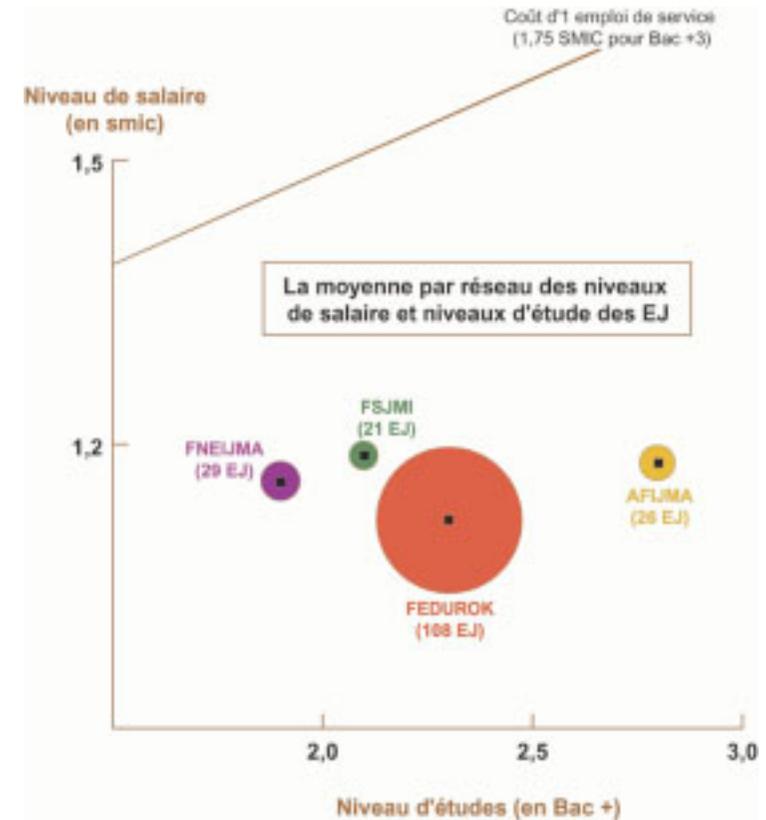
Il convient enfin de noter que 61 % des 88 emplois-jeunes ayant bénéficié d'une formation continue ont un niveau de formation inférieur au niveau moyen de l'ensemble des emplois-jeunes enquêtés (bac +2,3). Cela permet de confirmer que globalement les emplois-jeunes musiques actuelles ont un niveau de formation élevé, la formation continue permettant de compenser un moindre niveau de formation initiale de certains d'entre eux.

## ◆ La question de la rémunération

Niveau élevé de diplôme en correspondance avec les besoins du secteur et faible rémunération, le schéma ci-contre donne une illustration de cette situation, tout en indiquant arbitrairement un repère quant à un niveau acceptable de rémunération. (Sur cette question dite des “différentiels de salaires” voir la fiche-méthode *Etablir la situation économique de l'association culturelle*, disponible sur le site [www.emploisjeunes-musique.org](http://www.emploisjeunes-musique.org))

La diagonale, arbitrairement tracée à partir de deux points, l'un à (1,75 SMIC – Bac plus 3) et l'autre à (1 SMIC – CAP/BEP), permet de voir comment les moyennes trouvées sur les réseaux se situent par rapport à cet axe.

On voit que toutes les moyennes sont nettement placées en dessous de l'axe, confirmant ainsi le fort niveau de qualification par rapport à un faible niveau de rémunération déjà relevé précédemment.



Ce point nous paraît capital dans le cadre de tout accompagnement à la pérennisation des activités et des emplois, même si en apparence cet écart a peu influencé le turn-over sur les postes et marque par conséquent un attachement des jeunes embauchés à la réussite des activités qu'ils ont contribué à développer (on constate ainsi aucun turn-over sur 47 % des postes). Pour conserver le niveau de qualification actuel sur les postes emplois-jeunes qui seront pérennisés la réévaluation des niveaux de rémunération semble inévitable. Dans le cas contraire, les jeunes actuellement en poste (particulièrement les plus qualifiés) pourraient quitter les associations qui les avaient formées pour intégrer le secteur marchand. Si, comme le relève le Centre d'Etudes de l'Emploi dans son étude sur les emplois-jeunes dans la culture (2001), « *la faible rémunération est acceptée comme inévitable en raison du type d'activité développée par l'association* », la perspective de quitter la structure est envisagée par un certain nombre d'emplois-jeunes, particulièrement pour ceux qui occupent des tâches de gestion/administration.

Toutefois, cette éventuelle réévaluation des salaires aura une incidence immédiate sur les charges fixes des associations, et nécessitera de trouver des ressources complémentaires pour consolider l'emploi, en plus de celles qui devront permettre de compenser la baisse des aides de l'État. Nous travaillons ce point dans le chapitre suivant.

On peut considérer de la sorte que, s'il faudra en sortie définitive de programme générer 15.000 € de recettes supplémentaires pour compenser l'aide NSEJ, il en faudra en complément environ 10.000 € par an et par poste pour permettre une évolution de la rémunération à un seuil moyen convenable. Soit au total 25.000 €. Cette analyse de départ devra être idéalement partagée par les consultants qui interviendront dans le cadre des DLA pour accompagner la pérennisation.

## ■ Les conditions budgétaires de la pérennisation

### ◆ Données générales

Le tableau ci-dessous présente les résultats généraux obtenus à partir de l'enquête qualitative sur les 4 réseaux musiques actuelles ainsi que l'enquête simplifiée sur le réseau Chaïnon et les associations ayant spontanément répondu via Internet. Ils sont également mis en regard des résultats issus de l'étude Opale sur l'agglomération de Nantes, et ceux de l'enquête réalisée par Hors-Les-Murs sur les compagnies des arts de la rue et du cirque à partir du logiciel d'enquête conçu par Opale. Le total représenterait approximativement 6% des emplois-jeunes à l'échelle nationale.

	FNEIJ/MA	AFIJMA	FSJMI	FÉDUROK	CHAINON	WebMA	TOTAL MA	HorsLesMurs	NANTES
<b>ENSEMBLE DES STRUCTURES</b>									
Nombre d'associations adhérentes (ou ayant apporté réponse)	27	29	21	49	31	72	229		
Nombre d'associations ayant recruté des emplois-jeunes	14	18	16	43	18	63	172	268	124
Pourcentage d'associations du réseau impliqués dans les NSEJ	51,9%	62,1%	76,2%	87,8%	58,1%	87,5%	70,6%		
Nombre de salariés permanents	98	69	86	323	117	228	908		661
Nombre d'emplois-jeunes recrutés	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>138</b>	<b>42</b>	<b>111</b>	<b>373</b>		<b>185</b>
<b>EMPLOI SUR ÉCHANTILLON (hors structures spécifiques)</b>									
Nombre d'associations prises en compte dans l'analyse	12	18	14	43	12	48	147	133	114
Nombre d'emplois-jeunes recrutés par ces associations	26	28	27	138	27	82	328	223	163
Nombre d'emplois-jeunes par association	2,2	1,6	1,9	3,2	2,3	1,7	2,2	1,7	1,4
Nombre de salariés dans ces associations	72	69	79	323	74	165	782	359	404
<b>Pourcentage d'emplois-jeunes sur l'effectif salarié</b>	<b>36,1%</b>	<b>40,6%</b>	<b>34,2%</b>	<b>42,7%</b>	<b>36,5%</b>	<b>49,7%</b>	<b>41,9%</b>	<b>62,1%</b>	<b>40,3%</b>
Ancienneté moyenne des structures (en années)	18	16	20	10	26	11	14,0		
<b>DONNÉES BUDGÉTAIRES SUR ÉCHANTILLON</b>									
Total des budgets annuels des employeurs EJ	4 420 000	7 427 396	4 797 000	21 900 000	4 534 000	8 948 000	52 026 396	31 761 400	20 888 700
Budget moyen par association	368 333	412 633	342 643	509 302	377 833	186 417	353 921	238 808	183 234
Budget moyen par salarié	61 389	107 643	60 722	67 802	61 270	54 230	66 530	88 472	51 705
Aides totales annuelles de l'État au titre des NSEJ	395 200	425 600	410 400	2 097 600	410 400	1 246 400	4 985 600	3 389 600	2 477 600
<b>Pourcentage de l'aide NSEJ par rapport au budget</b>	<b>8,9%</b>	<b>5,7%</b>	<b>8,6%</b>	<b>9,6%</b>	<b>9,1%</b>	<b>13,9%</b>	<b>9,6%</b>	<b>10,7%</b>	<b>11,9%</b>
Recettes propres annuelles	2 819 960	2 265 356	1 880 424	8 212 500	1 224 180	3 328 656	19 731 076	14 959 619	8 211 600
Pourcentage de recettes propres	63,8%	30,5%	39,2%	37,5%	27,0%	37,2%	37,9%	47,1%	39,3%

Sur ce tableau, sont notés en premier lieu pour chaque réseau enquêté l'ensemble des structures qui les composent, celles qui se sont emparées du programme NSEJ, le nombre total d'emplois-jeunes recrutés (il convient de préciser que certaines structures appartenant à plusieurs réseaux, le total MA ne correspond pas exactement au total du nombre de salariés et d'emplois-jeunes de chaque réseau). Un échantillon est ensuite composé en écartant les structures atypiques, par exemple celles à très gros budgets qui n'ont pas été prises en compte dans nos analyses. C'est le cas pour de grands équipements culturels à Nantes, ou, pour le réseau FNEIJ/MA de deux structures parisiennes : le Studio des Variétés (1 emploi-jeune) et l'école ATLA (2 postes). De même pour les associations enquêtées par le questionnaire simplifié diffusé sur Internet : l'IRMA (4 postes) et le Bureau Export de la Musique Française (4 postes). Sont également écartées les associations qui n'ont pas communiqué leurs budgets : 4 associations pour le réseau Chaïnon, 13 associations dans l'enquête par Internet.

Une lecture des résultats sur les associations gardées dans l'échantillon permet alors quelques constats généraux.

- Les membres de la Fédurok se sont largement emparés du programme NSEJ (près de 9 structures sur dix) comparativement par exemple à la FNEIJ/MA (une sur deux). Une première relation pourrait être établie avec la jeunesse de ces associations, les membres de la FNEIJ ayant en moyenne huit ans d'ancienneté en plus. Le dispositif a permis de favoriser les projets des adhérents de la Fédurok dans leur phase de développement. Pour l'AFIJMA (festivals de Jazz) et la FSJMI (Scènes de Jazz), on est situé entre les deux.
- Le nombre de postes emplois-jeunes par rapport à l'effectif salarié total des permanents est important, puisqu'il est de 42% en moyenne. Ce pourcentage est le plus important dans les associations ayant répondu à notre enquête sur le Web, avec 49,7%, puis à la Fédurok (42,7%). Par contre, le nombre d'emplois-jeunes par employeur est nettement plus important à la Fédurok (3,2 postes). Ce qui peut être mis en regard du budget moyen par association, plus élevé aussi sur ce réseau. Ce nombre est nettement supérieur à la moyenne trouvée, par exemple, sur l'agglomération de Nantes (1,4). Cet écart est logique puisque, sur un territoire, les employeurs de petite taille sont en nombre significatifs, quand

dans les réseaux musiques actuelles nous avons plutôt affaire à des associations de taille plus importante (deux fois plus importante si l'on se réfère aux budgets moyens).

- L'aide de l'État au titre des NSEJ, avec une moyenne de 9,6% du budget total des associations musiques actuelles, est significative. On remarque qu'elle est inférieure à la moyenne que nous pouvons trouver sur un territoire comme l'agglomération nantaise, tous secteurs culturels confondus (11,9%), ou par rapport aux compagnies des arts du cirque et de la rue (10,7%). L'AFIJMA, avec une moyenne de 5,7% du budget se situe au plus bas de l'échelle, ce qui peut signifier que ses membres auront moins de difficultés que ceux des autres réseaux pour pérenniser les emplois. Le taux le plus important se trouve surtout dans les associations non affiliées à des réseaux, enquêtées via le Web (13,9%).
- Le taux de ressources propres des associations musiques actuelles est fort, en particulier pour la FNEIJ/MA avec 63,8%, avec une moyenne à 37,9%, soit approximativement égale à la moyenne des associations culturelles de Nantes et son agglomération (39,3%), mais inférieure aux compagnies cirque et rue dont l'activité principale est la vente de spectacles (47,1%). Si ce point démontre une certaine capacité entrepreneuriale des associations musiques sur un secteur à l'économie mixte, cette idée devra néanmoins être affinée avant de statuer sur les perspectives de pérennisation, et ce en tenant compte des types d'activités proposées, des catégories de publics visés, et aussi et surtout des niveaux de rémunération en vigueur pour les emplois-jeunes comme pour les autres emplois de la structure. Nous avons vu en effet que la relation, fréquente dans le secteur culturel, entre un niveau de formation à Bac plus 2 à 3 (2,3 précisément) pour une rémunération de 1,1 SMIC, est à peu près la situation rencontrée ici, ce qui doit être pris en compte pour envisager la consolidation des activités sur ce secteur.
- Avec 52 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les associations musiques relevées dans notre enquête, on peut d'ores et déjà affirmer que ce secteur a un poids économique certain, contribue significativement à la solidarité nationale par les prélèvements obligatoires dont il est l'objet, et engendre inévitablement des retombées économiques et sociales non négligeables sur le plan local.

- Le budget moyen par salarié, qui varie bien sûr en fonction de la nature de l'activité, semble se situer autour d'une moyenne de 66.500 € et avec une nette augmentation pour l'AFIJMA et une baisse pour les associations non affiliées à des réseaux. Le budget moyen par emploi de service qu'Opale a évalué dans ses fiches méthodologiques sur la pérennisation des services, soit 46.000 € quand la personne est directement productrice de son activité, se réévalue donc ici à 20.000 € supplémentaires favorisant l'emploi temporaire d'intervenants artistiques.

### ◆ Des ressources diversifiées

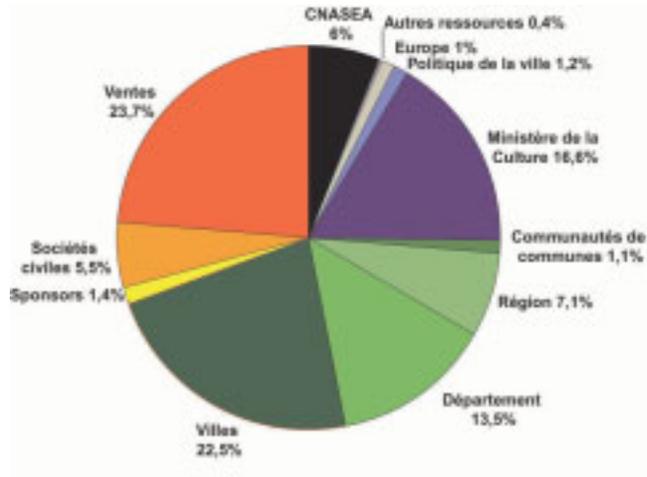
Les schémas page suivante proposent un comparatif des tableaux de ressources sur les quatre réseaux enquêtés. On constate une importante variété des financements qui entrent dans la composition des budgets de ces associations, signe d'une reconnaissance de leurs activités à différents échelons territoriaux.

- Les recettes propres sont variables en fonction des activités dominantes, fortes pour la FNEIJMA par les ventes de cours et formations, notables à la Fédurok par des ventes complémentaires à la billetterie dans le cadre de la programmation de spectacles (bar/restauration notamment).

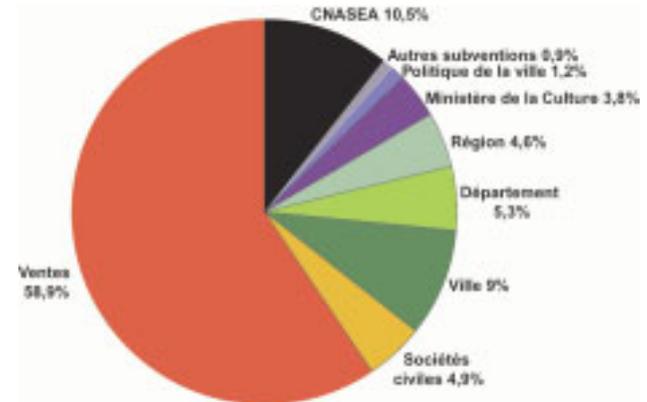
- L'ancienneté globale des associations membres de ces réseaux (entre 11 et 27 ans, pour une moyenne de 14,6) indiquerait qu'une augmentation de recettes propres ne pourrait être envisagée comme on l'imagine souvent pour des associations récentes, ou un peu plus anciennes mais ayant utilisé le programme NSEJ pour créer leur premier emploi de permanent.

- Les parts des collectivités territoriales et de l'État sont variables suivant les réseaux. Pour les commenter, il conviendrait de les isoler puis de les comparer au fonctionnement d'autres structures aux activités comparables (salles de spectacles ou écoles de musique à gestion municipale par exemple), ce que nous aborderons par la suite de façon très schématique, à titre indicatif uniquement.

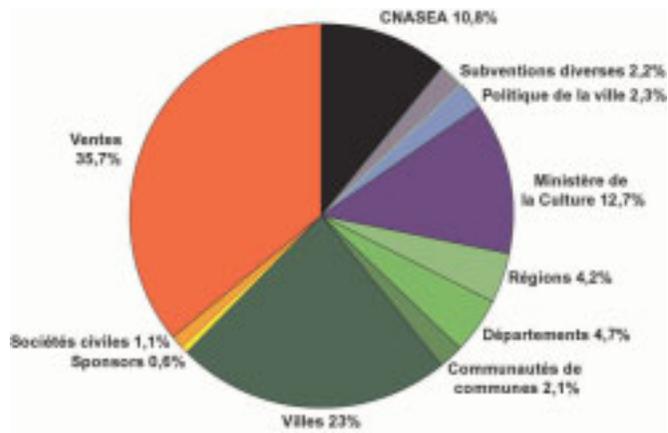
### AFIJMA



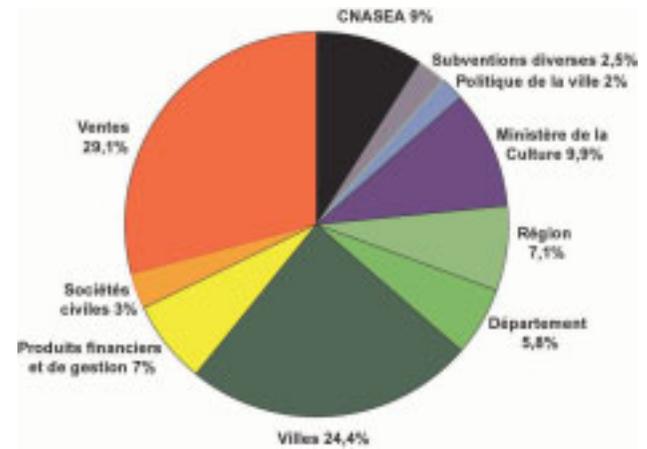
### FNEIJMA



### FEDUROK



### FSJMI



La part du CNASEA monte en moyenne à un taux situé aux alentours de 10%, à part l'AFIJMA avec 5,7%. On notera que ces pourcentages sont différents de ceux indiqués dans le tableau général, car ils sont calculés sur une année correctement renseignée pour toutes les associations du réseau, quand dans le tableau général ils sont basés sur un calcul entre le nombre d'emplois-jeunes et le budget moyen sur trois ans ; enfin les versements CNASEA pour les CES et CEC sont ici intégrés alors qu'ils ne le sont pas dans le tableau général.

Si cette part CNASEA relativement faible semblerait pouvoir rendre la pérennisation des services et des emplois accessibles à une majorité, en revanche deux points restent à considérer :

- le besoin de réévaluation des rémunérations que nous avons évoqué précédemment dans l'analyse générale sur les emplois, et qui sera donc une part complémentaire du budget à couvrir,
- le fait que ces moyennes soient baissées par des associations ayant recruté peu d'emplois-jeunes et disposant d'un budget très conséquent, masquant alors celles pour lesquelles ce ratio est nettement plus important (nous reviendrons sur ce point).

#### ◆ **Les masses budgétaires en jeu**

Outre les répartitions budgétaires, il est intéressant d'évaluer les masses budgétaires en jeu pour chaque type de partenaires. Nous avons par conséquent construit le tableau qui suit en reprenant les détails budgétaires sur une année significative obtenus lors des enquêtes sur les 4 réseaux, établi un pourcentage, et réparti ensuite les budgets des autres associations (Chaïnon et WebMA) selon ce pourcentage. Cette répartition est bien entendu arbitraire, comporte des marges sensibles d'erreur, mais permet néanmoins d'établir des indicateurs sur l'ensemble complet.

	FNEIJMA	AFIJMA	FSJMI	FÉDUROK				ESTIMATION	TOTAL
	An 2002	An 2002	An 2002	An 2001	TOTAL	%		AUTRES MA	ESTIMÉ
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>2 826 569</b>	<b>2 148 388</b>	<b>1 603 256</b>	<b>7 420 648</b>	<b>13 998 861</b>	<b>38,6%</b>		<b>5 967 445</b>	<b>19 966 306</b>
Recettes sur ventes	2 610 789	1 668 004	1 451 335	7 082 269	12 812 397	35,3%		5 461 678	18 274 075
Sponsors, aides privées	0	95 200	0	113 992	209 192	0,6%		89 175	298 367
Sociétés civiles et assimilés	215 780	385 184	151 921	224 387	977 272	2,7%		416 592	1 393 864
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>833 430</b>	<b>3 104 953</b>	<b>1 860 486</b>	<b>6 738 526</b>	<b>12 537 395</b>	<b>34,6%</b>		<b>5 344 450</b>	<b>17 881 845</b>
Villes	397 941	1 582 179	1 214 274	4 556 437	7 750 831	21,4%		3 304 030	11 054 861
Communautés	0	76 000	0	417 794	493 794	1,4%		210 495	704 289
Départements	232 901	948 616	290 851	926 629	2 398 997	6,6%		1 022 646	3 421 643
Régions	202 588	498 158	355 361	837 666	1 893 773	5,2%		807 279	2 701 052
<b>ÉTAT</b>	<b>726 283</b>	<b>1 694 008</b>	<b>1 168 849</b>	<b>5 519 129</b>	<b>9 108 269</b>	<b>25,1%</b>		<b>3 882 680</b>	<b>12 990 949</b>
Culture	168 486	1 165 624	494 139	2 522 110	4 350 359	12,0%		1 854 474	6 204 833
Subventions diverses	38 957	20 205	125 017	406 135	590 314	1,6%		251 639	841 953
Politique de la Ville	54 900	82 916	101 772	459 494	699 082	1,9%		298 005	997 087
Aides à l'emploi	463 940	425 263	447 921	2 131 390	3 468 514	9,6%		1 478 561	4 947 075
<b>AUTRES APPORTS</b>	<b>0</b>	<b>71 094</b>	<b>0</b>	<b>27 427</b>	<b>98 521</b>	<b>0,3%</b>		<b>41 998</b>	<b>140 519</b>
Europe	0	71 094	0	9 133	80 227	0,2%		34 199	114 426
Fondations	0	0	0	18 294	18 294	0,1%		7 798	26 092
<b>RESSOURCES DIVERSES</b>	<b>44 352</b>	<b>22 600</b>	<b>348 701</b>	<b>104 849</b>	<b>520 502</b>	<b>1,4%</b>		<b>221 880</b>	<b>742 382</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 430 634</b>	<b>7 041 043</b>	<b>4 981 292</b>	<b>19 810 579</b>	<b>36 263 548</b>	<b>100,0%</b>		<b>15 458 452</b>	<b>51 722 000</b>

Hormis les recettes propres, les principaux partenaires seraient alors les suivants, dans l'ordre d'importance :

- **Les villes, avec 11 M€**
- **Les aides à l'emploi avec 5 M€**
- **Le ministère de la Culture, avec 6,2 M€**
- **Les conseils généraux, avec 3,4 M€**
- **Les conseils régionaux, avec 2,7 M€**
- **La politique de la Ville (en 2001 et 2002), avec 1 M€**
- **D'autres subventions diverses de l'État, avec 0,8 M€**

S'il reste difficile à notre niveau, et dans le cadre de cette convention, d'établir des préconisations générales pour la pérennisation des NSEJ, ceci devant essentiellement se travailler au cas par cas et sur le plan local, il nous paraît néanmoins utile de rechercher des indicateurs et points de référence permettant de situer le niveau de difficulté.

Pour évaluer approximativement l'effort que représente pour ces partenaires des musiques actuelles leur participation au financement annuel de ces activités, nous proposons les repères suivants :

- Le budget 2003 du ministère de la Culture consacré au spectacle vivant était de 686,59 M€ (source "La lettre d'information du ministère de la culture" n°100, 28 octobre 2002). Le chiffre de 6,2 M€ représente donc 0,9% de ce budget (et 0,24% du budget total du ministère pris à 2,6 milliards d'euros).
- Les dépenses de fonctionnement des communes consacrées à la culture étaient évaluées en 1996 (source : DEP 2000) à 2.942 M€. Le chiffre de 11 M€ représente donc 0,37% de ce budget.
- Les dépenses des départements consacrées à la culture étaient évaluées, toujours en 1996 (source identique) à 548 M€. Le chiffre de 3,4 M€ représente donc 0,62% de ce budget.
- Les dépenses des régions consacrées à la culture étaient enfin évaluées à 158 M€. Le chiffre de 2,7 M€ représente donc 1,7% de ce budget.

Les masses budgétaires en jeu ne paraissent donc pas peser très lourdement sur les budgets des partenaires, et une marge de manœuvre resterait possible. Comparativement, au niveau des collectivités territoriales, il semblerait que les régions aient déjà accompli un effort particulier, qui mériterait d'être rattrapé par les départements et les communautés de villes.

### ◆ La « productivité » des associations musiques actuelles

Sur la base des études économiques réalisées par Opale dans le cadre de dispositifs d'accompagnement à la pérennisation des NSEJ, certains ratios de fonctionnement ont été utilisés pour évaluer, sur la base des résultats

d'activité présentés par les employeurs enquêtés (nombre de spectateurs, d'heures de cours, de répétition...), les budgets théoriques requis pour faire fonctionner une telle activité.

Les principaux ratios utilisés sont les suivants :

- 32 € de prix de revient par spectateur (quand ce ratio monte par exemple à 48 € pour les Scènes nationales et à 50 € pour les spectacles organisés par les villes moyennes),
- 1.400 € par an pour un élève en école de musique (quand ce ratio est de 1.450 € dans les écoles municipales gérées par les villes moyennes),
- 36 € de prix de revient par heure de répétition, chiffre moyen issu de monographies économiques réalisées par Opale sur des associations proposant ces services.

	FNEIJMA	AFIJMA	FSJMI	FÉDUROK	TOTAL
<b>SPECTACLES</b>					
Spectateurs		208 000	106 300	727 000	1 041 300
Budgets spectateurs (32€)		6 656 000	3 401 600	23 264 000	33 321 600
<b>ENSEIGNEMENT</b>					
Élèves	3 220		1 110	1 553	
Budgets élèves (1400 €)	4 508 000		1 554 000	2 174 200	
<b>RÉPÉTITION</b>					
Heures répétition	6 760			38 100	
Budget heures (36 €)	243 360			1 371 600	1 614 960
<b>TOTAL ESTIMÉ</b>	4 751 360	6 656 000	4 955 600	26 809 800	34 936 560
<b>BUDGET RÉEL</b>	4 430 634	7 041 043	4 981 292	19 810 579	36 263 548
<b>DIFFÉRENTIELS</b>	<b>-320 726</b>	<b>385 043</b>	<b>25 692</b>	<b>-6 999 221</b>	<b>1 326 988</b>
Nombre associations	12	18	14	43	
Différentiels par associations	-26 727	21 391	1 835	-162 773	

Ce tableau est à prendre avec précautions car les enquêteurs n'ont pas toujours obtenu d'information précise sur les niveaux quantitatifs d'activité, et les coefficients multiplicateurs gomment toujours les particularités.

Néanmoins, cette approche indiquerait plusieurs idées qui pourront être mises en débat au sein des réseaux :

- la relative concordance des budgets réels et estimés sur les bases de fréquentation pour l'AFIJMA se justifierait par une programmation plus coûteuse (car moins relayée par le marché),
- l'activité de répétition et plus généralement d'accompagnement des pratiques musicales en amateur engendrerait des coûts insuffisamment couverts par les partenariats financiers,
- le développement des pratiques musicales ont conduit les structures adhérentes de la Fédurok, encouragées par la nature du dispositif NSEJ mais aussi par les collectivités publiques, à proposer des services supplémentaires propres à l'accompagnement des pratiques, l'information etc... Cela a accru la tension entre les moyens disponibles et l'économie des activités déployées. Ainsi, la question de la répétition et de l'accompagnement des pratiques se couple à un prix de revient réduit à sa plus faible expression sur les activités de programmation de spectacles. En effet, le budget estimé de l'activité de programmation de spectacles dépasse, à lui seul, le budget total des associations, quand leurs activités vont bien au-delà !!! Si les membres de la Fédurok ont en effet développé de nombreuses activités autour des musiques actuelles, se sentant pour la plupart investis d'une mission de service public et trouvant dans les forts taux de participation et de demande de services par la population une justification de la portée de leur offre, ils auront néanmoins à engager une concertation avec leurs partenaires pour en envisager la continuation.

#### ◆ **Une pérennisation « à portée de négociation »**

Les observations précédentes nous conduisent à proposer, avant d'envisager une perspective globale de pérennisation des services développés par les associations musiques actuelles au terme des aides NSEJ (y compris au terme des mesures de consolidation en épargne consolidée et conventions pluriannuelles), d'opérer une revalorisation budgétaire tenant compte :

- de la suppression des aides à l'emploi actuelles,
- d'une revalorisation des niveaux de rémunération à raison de 10 k€ supplémentaires par emploi-jeune pour garantir un service de qualité aux populations et une stabilisation de l'emploi dans le secteur,

- d'une réévaluation des budgets nécessaires pour maintenir en partie les niveaux actuels d'activité, à raison d'un maintien de deux tiers (66%) du différentiel entre les budgets réalisés et les budgets estimés sur la base des niveaux quantitatifs d'activité enregistrés,

Après cette revalorisation, l'idée d'une répartition de ces compléments budgétaires nécessaires pour assurer la pérennisation selon des pourcentages provisoires est proposée aux collectivités, services d'État et systèmes de redistribution des taxes et fonds d'aide divers (15% de prises en charge complémentaire par les villes, 20% pour les communautés de collectivités, etc.).

			Budget à							
			prendre	Niveau de		Nouveau	Nouveau	Niveau sup	Dépenses	%
	Sur total estimé		en charge	prise en charge		Total	%	participation	culturelles	sur Budget
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>38,6%</b>	<b>19 966 306</b>				<b>20 876 594</b>	<b>37,4%</b>			
Recettes sur ventes	35,3%	18 274 075				18 274 075	32,7%	-2,6%		
Sponsors, aides privées	0,6%	298 367				298 367	0,5%			
Sociétés civiles et assimilés	2,7%	1 393 864		10%	910 289	2 304 153	4,1%	1,4%		
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>34,6%</b>	<b>17 881 845</b>				<b>23 343 577</b>	<b>41,8%</b>			
Villes	21,4%	11 054 861		15%	1 365 433	12 420 294	22,2%	5,4%	2 942 000 000	0,51%
Communautés	1,4%	704 289		20%	1 820 577	2 524 866	4,5%			
Départements	6,6%	3 421 643		20%	1 820 577	5 242 221	9,4%	2,8%	548 000 000	0,96%
Régions	5,2%	2 701 052		5%	455 144	3 156 196	5,6%	0,4%	158 000 000	2,00%
<b>ÉTAT</b>	<b>25,1%</b>	<b>12 990 949</b>				<b>10 774 740</b>	<b>19,3%</b>		Budget SV	
Culture	12,0%	6 204 833		10%	910 289	7 115 122	12,7%	0,7%	686 590 000	1,04%
Subventions diverses	1,6%	841 953		20%	1 820 577	2 662 531	4,8%	3,1%		
Politique de la Ville	1,9%	997 087				997 087	1,8%	-0,1%		
Aides à l'emploi	9,6%	4 947 075	4 947 075							
<b>AUTRES APPORTS</b>	<b>0,3%</b>	<b>140 519</b>				<b>140 519</b>	<b>0,3%</b>			
Europe	0,2%	114 426				114 426	0,2%			
Fondations	0,1%	26 092				26 092	0,0%			
<b>RESSOURCES DIVERSES</b>	<b>1,4%</b>	<b>742 382</b>				<b>742 382</b>	<b>1,3%</b>	-0,1%		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>51 722 000</b>				<b>55 877 812</b>	<b>100,0%</b>			
Réévaluation rémunér. 10 k*/EJ		3 280 000	3 280 000							
Différentiel budget estimé 66%		875 812	875 812							
<b>TOTAL BUDGET</b>		<b>55 877 812</b>	<b>9 102 887</b>	1	9 102 887					

Le résultat obtenu sur ce tableau, avec 37,5% de recettes propres, 41,3% des collectivités et 19,2% de l'État se rapproche un peu des tableaux de ressources que nous pouvons trouver dans d'autres configurations, notamment celles où la programmation de spectacles et l'enseignement musical sont pris en charge par les collectivités.

Nous reprendrons pour mémoire, et à titre de comparaison, les tableaux de répartition de ressources relevés par Opale dans ses fiches méthodologiques (issues des chiffres clé du ministère de la Culture et d'une étude économique sur les services culturels proposés par 50 villes moyennes) :

<b>SPECTACLE</b>	Scènes	Villes
<b>VIVANT</b>	Nationales	moyennes
Recettes propres	24%	21%
Collectivités locales	49%	64%
Ministère de la Culture	27%	10%

<b>ÉCOLES DE MUSIQUE</b>	
<b>VILLES MOYENNES</b>	
Recettes élèves	8,4%
Collectivités locales	80%
Autres	11,6%

Les proportions auxquelles nous avons abouti en construisant un scénario de pérennisation peuvent se comparer à ces moyennes : les taux de recettes propres restent nettement supérieurs, et les parts des collectivités locales et territoriales nettement inférieures. La part du ministère de la Culture est légèrement supérieure au niveau de financement qu'il accorde aux villes moyennes tous types de productions de spectacles vivant confondus, mais à moins de la moitié de son taux de participation au fonctionnement des Scènes Nationales.

Enfin, les proportions de ces budgets par rapport aux dépenses des collectivités et au budget consacré au spectacle vivant par le ministère de la Culture restent modestes :

- Le ministère de la Culture consacre 1,04% de son budget spectacle vivant (0,27% de son budget total)

- Pour les villes (nous associons à la part des communes celles des « communautés de collectivités »), cette part monte à 0,5% de leurs dépenses culturelles de fonctionnement. La part est évidemment nettement supérieure pour les villes où les associations sont implantées, et nulles pour les autres.
- Pour les départements, le ratio trouvé est de 0,96% de leurs dépenses culturelles.
- Pour les régions, 2%.

Cette configuration *a priori* idéale pérennise 328 emplois-jeunes, et stabilise globalement un total de 780 salariés dans les associations musicales actuelles.

#### ◆ Esquisse d'évaluation des « retombées économiques »

Si les besoins de subventions semblent importants au premier abord, une lecture des flux économiques potentiellement induits permet de changer la perspective.

Une salle de spectacle, en effet, restitue une part non négligeable de ses achats fournisseurs au commerce local :

- achats de prestations aux entreprises locales (imprimerie, affichage, transports, régie, alimentation...),
- achats réalisés par les spectateurs (restauration, bars, éventuellement nuitées dans les hôtels...)

Certains équipements ont évalué à environ 10% du budget total la part respective de ces apports (voir « Action culturelle dans les quartiers », *Culture & Proximité*, 1998).

De plus, les salariés de l'association vivent et consomment, grâce à leur salaire, sur la ville d'implantation ou à proximité. D'après les indices INSEE de répartition de la consommation des ménages, près de la moitié des salaires nets seraient utilisés dans les dépenses de consommation courante, et donc en proportion significative réinjectés dans l'économie locale. Ceci représenterait plus de 12% des budgets des associations musicales actuelles

Des retours sur la solidarité nationale sont significatifs également, si l'on relève les montants des charges sociales des salariés et des artistes, la TVA prélevée sur la consommation, et les impôts.

Le pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes, dans une évaluation du poids socio-économique de huit équipements sur sa région en 2001, évaluait ainsi que « 1 € de subvention génère 1,42 € de richesses, qui se répartissent en 73 centimes (51%) au profit de l'économie régionale et 69 centimes (49%) au profit de la solidarité nationale ».

En supposant que ces proportions restent valides dans notre cas, les subventions accordées aux associations musiques actuelles dans le plan de pérennisation proposé précédemment, soient 34,1 M€, généreraient 48,4 M€ de richesses, retournant pour 24,7 M€ à l'économie régionale, et pour 23,7 M€ à la solidarité nationale.

Le retour sur l'économie régionale serait alors supérieur à la totalité de l'apport des collectivités, et le retour sur la solidarité nationale double du montant de l'apport de l'État.

L'apport sur la cohésion sociale n'est pas commenté ici, mais semble un effet à ne pas oublier, malgré toute la difficulté voire l'impossibilité de la mesurer, comme en témoignent très souvent les usagers des associations musiques actuelles. Le rôle de ces structures qui travaillent sur les émergences artistiques, l'accompagnement de projets de jeunes et d'habitants, l'aide aux pratiques artistiques et la citoyenneté, n'est pas à négliger sur ce terrain-là également.

# Méthodologies d'exploitation des résultats dans les DLA

## ■ La signalisation des urgences d'accompagnement aux DLA

---

L'une des premières exploitation des résultats de l'état des lieux, obtenus à partir de l'enquête, consiste à signaler les associations pour lesquelles un accompagnement à la pérennisation des activités et des emplois mériterait d'être prioritairement mis en œuvre dans le cadre des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA).

Dans ce but, nous proposons pour exemple une extraction de la base de données sur les 4 réseaux Fédurok, AFIJMA, FNEIJ/MA et FSJMI concernant les associations dont la part du CNASEA par rapport au budget total est supérieure à 10%.

Ces associations sont ensuite classées par régions, puis par niveau de priorité (parts CNASEA de la plus haute à la plus faible), puis par urgence en prenant pour référence la date de convention la plus proche pour l'un des postes emplois-jeunes de la structure.

Le tableau page suivante montre ainsi une priorité pour :

- **20** membres de la **Fédurok** pour **66** emplois-jeunes
- **6** membres de l'**AFIJMA** pour **10** emplois-jeunes
- **5** membres de la **FNEIJ/MA** pour **8** emplois-jeunes
- **5** membres de la **FSJMI** pour **15** emplois-jeunes

RÉSEAU	RÉGION	DPT	ASSOCIATION	Nb EJ	ÉCHÉANCE	CNASEA
Fédurok	Alsace	68	Noumatrouff	4	sep-03	10,2
FNEIJMA	Aquitaine	33	MAP	1	fév-04	12,8
Fédurok	Aquitaine	47	Florida	6	mai-04	12,1
Fédurok	Auvergne	3	MJC de Montluçon	4	nov-03	11,6
FSJMI	Bourgogne	71	Jazz Club L'Arrosoir	2	mars-03	38,9
AFIJMA	Bourgogne	89	JAZZ à AUXERRE	3	jan-04	21,4
Fédurok	Bourgogne	71	Cave à Musique	4	juil-02	11,3
Fédurok	Bretagne	56	Manège	5		20,6
FSJMI	Bretagne	29	Le Vauban	2	juin-03	18,2
FNEIJMA	Bretagne	29	Centre de Création Musicale	3	oct-03	15,6
FNEIJMA	Centre	37	JAZZ A TOURS	4	sep-03	11,4
Fédurok	Franche Comté	25	Cylindre	2		17,8
Fédurok	Ile de France	78	Clef	3	jan-07	22,4
FNEIJMA	Ile de France	94	EDIM	4	jan-04	19,3
FNEIJMA	Ile de France	92	MUSIQUES TANGENTES	3	avr-03	14,9
Fédurok	Ile de France	92	Tamanoir	2	sep-03	14,2
FSJMI	Languedoc Roussillon	34	Archipel Spectacle Vivant	1	nov-03	26,0
AFIJMA	Languedoc Roussillon	30	JAZZ à JUNAS	1	mars-04	15,6
Fédurok	Midi Pyrénées	9	Art'Cade	2	jan-04	23,8
AFIJMA	Midi Pyrénées	65	FESTIVAL et RENCONTRES de GERM-LOURON	2	aoû-03	16,2
AFIJMA	Midi Pyrénées	46	ASSIER DANS TOUS SES ETATS	1	avr-05	14,8
Fédurok	Midi Pyrénées	82	Rio Grande	2		11,8
Fédurok	PACA	13	Cargo de Nuit	4		24,0
Fédurok	PACA	84	Passagers du Zinc	5	mars-04	21,6
Fédurok	PACA	84	Gare	4	juil-03	21,3
Fédurok	PACA	84	Grenier à Sons	2	avr-03	13,1
FSJMI	PACA	13	Charlie Free	1	sep-05	12,4
AFIJMA	PACA	84	FESTIVAL JAZZ en LUBERON	1	avr-07	10,9
Fédurok	Pays de Loire	41	Chato'Do	4	déc-02	15,4
Fédurok	Pays de Loire	85	Fuzz'Yon	4	juil-03	13,5
Fédurok	Pays de Loire	44	Vip	3	mai-03	11,6
Fédurok	Picardie	60	Grange à Musique	3		36,7
Fédurok	Picardie	80	Lune des Pirates	2	oct-06	17,3
Fédurok	Poitou Charentes	16	West Rock	1	déc-07	22,0
FSJMI	Poitou Charentes	86	Carré Bleu	2	jan-06	17,0
AFIJMA	Rhône Alpes	69	ECOUTER VOIR	2	jan-05	26,2

Certaines régions semblent signaler des besoins particuliers, notamment Provence-Alpes-Côte-d'Azur (17 EJ), Aquitaine (15), Ile-de-France (12), Pays de la Loire (11), Bourgogne et Bretagne (9).

## ■ Exemple de diagnostic initial sur une association membre d'un réseau

---

Dans le cadre d'un DLA sur les Hauts-de-Seine piloté par Ile de France Active, Opale a été sollicitée pour mener une première action d'accompagnement au bénéfice de l'association Musiques Tangentes, école des musiques actuelles, également membre du réseau FNEIJ/MA et ayant par conséquent fait l'objet d'une enquête dans le cadre de l'état des lieux de la présente Convention.

En effet, Musiques Tangentes fait partie des 12 associations parmi les 27 du réseau qui ont recruté des emplois-jeunes.

En comparant les résultats d'enquête concernant Musiques Tangentes aux moyennes relevées sur ces 12 associations du réseau, nous avons obtenu un certain nombre d'indications qui ont orienté l'intervention d'ingénierie. Ces éléments de diagnostic se sont par ailleurs vus confirmés lors d'un entretien approfondi avec les responsables.

### ◆ Observations comparatives

- Pour les 12 associations du réseau (y compris Musiques Tangentes), le rapport entre le nombre d'emplois-jeunes et le nombre total de salariés permanents est de 36%. Avec 1 sur 2, Musiques Tangentes est dans la fourchette haute avec trois autres associations.
- Le budget par emploi est de 60 200 € en moyenne sur le réseau, et de 52 750 € par emploi à Musiques Tangentes, ce qui peut indiquer de bas niveaux de rémunération, une faiblesse des moyens d'exploitation, ou un manque de "productivité" par rapport aux autres entreprises associatives du secteur.
- Le niveau de rémunération des emplois-jeunes est en moyenne à moins de 1,1 SMIC au sein de l'association, quand cette moyenne est de 1,2 sur le réseau.

- On note également un fort turn-over sur un poste emploi-jeune comparativement à ce que l'on trouve dans les autres écoles, ce qui pourrait indiquer un problème d'organisation des ressources humaines.
- En comparant le nombre d'heures de cours dispensées et le budget de la structure, on s'aperçoit que d'autres associations du réseau assument un même niveau d'activité avec un budget supérieur de 30%. Si, bien entendu, un tel écart peut avoir diverses raisons qu'il convient d'étudier de près (niveau de qualité des prestations et niveaux de prix notamment), nous obtenons là une indication supplémentaire.

#### ◆ Premières pistes d'analyse

Ces remarques croisées (faible budget par permanent, turn-over, bas salaires...) nous font privilégier l'option d'une relative difficulté économique de l'association Musiques Tangentes.

Celle-ci peut s'analyser d'après le comparatif du tableau de ressources pour l'année 2002 entre Musiques Tangentes et le réseau FNEIJ/MA..

	MUSTANG	RÉSEAU
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>67,6%</b>	<b>63,8%</b>
Recettes sur ventes	67,6%	58,9%
Sociétés civiles et assimilés	0,0%	4,9%
<b>COLLECTIVITÉS</b>	<b>2,2%</b>	<b>18,8%</b>
Villes	0,1%	9,0%
Départements	2,1%	5,3%
Régions	0,0%	4,6%
<b>ÉTAT</b>	<b>24,7%</b>	<b>16,4%</b>
Culture	3,4%	3,8%
Subventions diverses	0,0%	0,9%
Politique de la Ville	0,0%	1,2%
Aides à l'emploi	21,2%	10,5%
<b>RESSOURCES DIVERSES</b>	<b>5,5%</b>	<b>1,0%</b>

- La part du financement CNASEA (emplois-jeunes + CES/CEC) sur le budget total est de 10,5% pour l'ensemble, mais de 21,2% pour Musiques Tangentes, qui arrive sur ce plan en première position parmi les associations du réseau. Cette difficulté est augmentée par le fait que Musiques Tangentes est l'association employant le plus de contrats aidés (CES/CEC) comparativement aux autres.

- La part de recettes propres sur l'ensemble, hors apports des sociétés civiles, est de 58,9%. Ce sont sur ce poste les adhésions, cours, locations et produits de la formation qui génèrent les ressources. Pour Musiques Tangentes, ce pourcentage de recettes propres est identifié à 73,8% en 2001 et 67,6% (tableau ci-dessus) en 2002. Il est donc nettement plus élevé que la moyenne enregistrée sur l'ensemble. Ce n'est donc pas *a priori* ce poste qui poserait problème.

- Par contre, les subventions des collectivités locales et territoriales sont de 2,2% du budget pour l'association Musiques Tangentes, quand le rapport moyen sur l'ensemble du réseau est de 18,8%.

La différence, soit 16,6%, représente un peu moins que l'apport du CNASEA dans le budget de l'association. Ce déficit de partenariat local est donc déterminant. Rétabli au niveau moyen existant sur le réseau, il garantirait à lui seul la pérennisation des activités et des emplois.

En conclusion, on peut dire que l'association Musiques Tangentes apparaît comme l'une des plus fragiles de son réseau, bien qu'elle fasse partie des plus anciennes. Ce fait semble lié à un certain déficit de partenariat avec les collectivités locales, même si cette ressource est peu importante sur ce réseau contrairement à d'autres types d'activités du secteur culturel.

## ■ Des demandes d'accompagnement limitées

---

Les réponses obtenues lors de l'enquête à la question concernant les besoins d'accompagnement sont limitées aux réseaux FNEIJ/MA, AFIJMA et FSJMI, la Fédurok n'ayant pas introduit ce questionnaire dans son « Tour de France ». Les réponses ne représentent donc qu'une photographie partielle, et ne tiennent pas compte des associations qui, d'après nos analyses sur les budgets et résultats d'activité, paraissent en avoir le plus besoin.

Sur ces trois réseaux, soit 46 associations, 18 ont apporté des réponses positives, 10 ont déclaré ne pas avoir besoin d'accompagnement, les autres ne se sont pas prononcés.

Sur les 18 associations ayant apporté une ou plusieurs réponses, le résultat est le suivant :

Gestion	5
Communication	3
Vente	1
Ressources humaines	5
Négociation partenaires	7
Création d'une nouvelle activité	3
Conseils juridiques	5
Autres	1

D'après ce tableau, il existerait une certaine prépondérance, selon les besoins exprimés, d'une demande en terme d'appui à la négociation avec les partenaires (7 citations), puis d'aide à la gestion, à l'organisation des ressources humaines, et du conseil juridique.

Les seules pistes que nous pourrions extraire de ces résultats seraient à notre sens les suivantes :

- les demandes sont faibles, et il reste à produire auprès des associations une pédagogie, ou peut-être des preuves, de la pertinence et de l'efficacité des accompagnements qui pourront leur être proposés dans le cadre des DLA ;

- d'après l'opinion partagée par les enquêteurs, les associations seraient sensibles à des processus d'échanges au sein de leurs réseaux sur les modes d'accompagnement existants, sur les spécialités des consultants proposant leurs services, voire à un contrôle partiel de la qualité de ces interventions par les têtes de réseau elles-mêmes ;
- les demandes se développeront certainement autour de problématiques comme la structuration ou la restructuration, la mise en œuvre d'une stratégie de développement ; des conseils ponctuels autour de la création d'une nouvelle activité avec des études de marché par exemple, seront beaucoup plus rares.

De telles interventions autour des stratégies de développement d'entreprises culturelles associatives ayant comme à la Fédurok une moyenne de 7,5 salariés par associations, sans compter leur conseil d'administration, demanderont des interventions :

- de conseillers et consultants ayant une connaissance de ce secteur professionnel,
- de missions suffisamment longues pour mener un travail de fond (avec un minimum de 10 journées d'intervention).

# Stratégie de communication et d'animation

## ■ Les outils actuels de concertation et de communication

---

### ◆ Comités de pilotage et de suivi

Des comités de suivi, composés des réseaux signataires, ont été mis en place pour fixer les orientations, et des comités de pilotage réunissant les réseaux et les partenaires institutionnels pour valider ces orientations et vérifier leur exécution.

Cinq comités de suivi et deux comités de pilotage se sont réunis pendant la durée de la Convention promotion de l'Emploi (CPE). L'intégralité des comptes rendus de ces comités, diffusés aux membres et plus généralement sur le site Internet dédié à cette convention, est présentée en annexe. L'objectif était, bien entendu, de suivre les travaux, mais aussi de réorienter le cas échéant les travaux d'étude et de coordination de la CPE confiés à l'association Opale, de faciliter le travail de monographies du Centre d'Études de l'Emploi, de lancer des groupes de travail sur des thèmes précis et pour les réseaux de lancer une dynamique de collaboration qui n'existait pas jusqu'à présent.

Le responsable des cinq réseaux pour la CPE, le directeur de la Fédurok, avait deux rendez-vous par mois avec l'un ou l'autre des chargés de mission d'Opale, et était présent lors de réunions de travail autour de la présente CPE avec Avise, France Active, la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant, ou tout autre partenaire susceptible d'intervenir sur la consolidation.

Forts de cette collaboration fructueuse, les comités de suivi, par leur fonction d'animation et de coordination, permettent d'envisager maintenant une collaboration régulière et suivie entre ces réseaux. Ils ont permis d'approfondir la pertinence de certains outils (base de données, site web...), de thèmes de travail, et d'engager de nouvelles relations.

### ◆ Un site Internet dédié comme outil de restitution des travaux

Dès le début de la CPE, la création d'un site Internet permettant de suivre l'ensemble des travaux a été envisagé. L'objectif premier était de permettre aux structures adhérentes aux réseaux signataires d'avoir un accès direct à l'ensemble des documents issus des travaux d'Opale et du CEE (état des lieux par réseaux, rapports, monographies, outils méthodologiques), ainsi que les comptes-rendus de réunions, et diverses informations pratiques sur le sujet de la pérennisation des emplois-jeunes.

De nombreux organismes ont placé spontanément un lien vers le site [emploisjeunes-musique.org](http://emploisjeunes-musique.org) sur leur propre site web : l'IRMA, le Pôle régional Musiques Actuelles Poitou-Charentes, Cortex (bourse de l'emploi culturel), le réseau RELIER (Réseau d'Expérimentations et de Liaisons des Initiatives en Espace Rural), le CAGEC (Centre d'Aide à la Gestion des Entreprises culturelles), ARCADE Paca, la FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles), Espace Compétences PACA (Centre de ressources au service des professionnels de l'accueil, de l'orientation, de la formation et de l'insertion), Premier'Acte (Agence conseil des entreprises culturelles)...

De même en retour, les études menées à la demande du ministère de la Culture par le CLIDEC (réseau des agences pour la gestion des entreprises culturelles comprenant notamment le CAGEC et Premier Acte que nous venons de citer) seront prochainement intégrées au site [emploisjeunes-musique.org](http://emploisjeunes-musique.org).

Ces liens, ainsi qu'un référencement sur les principaux moteurs de recherche et un mailing adressé aux abonnés de la newsletter Culture & Proximité (1 000 contacts) ont permis environ 4 000 visites sur le site.

La création de ce site, accessible à tous les membres des réseaux comme au grand public, a grandement facilité l'accès à l'information.

Par ailleurs, les résultats des enquêtes, mis en ligne sur le site, permettent à chaque structure membre d'un des réseaux signataires (mais aussi à d'autres structures musicales actuelles plus isolées) de voir où elle se situe par rapport à son réseau, et plus généralement par rapport à l'ensemble du secteur.

Quant à la diffusion des outils méthodologiques, divers témoignages nous ont montré que les associations musicales actuelles commençaient à s'en emparer pour préparer leurs négociations avec leurs partenaires.

## ■ **Orientations pour une stratégie d'exploitation des résultats d'étude**

---

Devant l'intérêt croissant des ministères de l'Emploi et de la Culture et des fédérations musicales actuelles pour les travaux engagés et les résultats enregistrés, une poursuite du travail dans le cadre d'une nouvelle CPE en 2004 comprenant deux axes forts, le premier autour de l'accompagnement et le second autour de la professionnalisation, est envisagée.

## ◆ L'accompagnement

Le chapitre « Méthodologies d'exploitation des résultats dans les DLA » identifie les principales utilisations possibles des travaux d'enquête et d'analyse de données pour apporter des outils de travail aux DLA afin d'accompagner les associations musicales actuelles de la façon la plus efficace :

- signalisation d'associations connaissant des besoins particuliers,
- comparaison du fonctionnement de ces associations avec les moyennes obtenues sur les réseaux pour mieux identifier la nature de leurs difficultés,
- identification par les réseaux de consultants spécialisés susceptibles de répondre efficacement aux besoins, même si ces derniers n'ont pas d'implantation locale ou de convention généraliste avec les partenaires locaux.

En plus de ces contacts avec les DLA, les réseaux envisagent de développer un travail d'échanges et de débat autour de la problématique de la consolidation, d'une part avec d'autres réseaux nationaux, d'autre part en engageant des rencontres et travaux à l'échelon régional.

Outre les contacts déjà établis avec les réseaux de compagnies des arts de la rue et du cirque, d'autres fédérations du secteur de la musique comme la FAMDT et la Féarock, de premiers liens ont pu être tissés avec d'autres fédérations ayant signé des conventions avec l'État sur la problématique de la pérennisation, dans le cadre des rencontres organisées par deux fois à la DGEFP par la coordinatrice de ces CPE, Madame Pinto-Coelho.

Des contacts en ce sens ont par exemple été pris d'ores et déjà avec le CIPAC et la Fédération des écomusées et des musées de société.

Ces contacts doivent aboutir à une mise en commun des résultats des études réalisées dans le cadre des CPE, et faciliter l'organisation de groupes de travail sur la filière « culture » qui pourront être organisés avec ces réseaux sous l'égide de l'AVISE.

Pour lancer des travaux à l'échelle régionale, les réseaux disposeront d'informations spécifiques concernant les associations musicales actuelles de cette région, à partir d'extractions de la base de données générales : identité des associations, profil des activités, caractéristiques de l'emploi, composition des ressources et niveau de difficulté pour aborder la pérennisation. Les cinq têtes de réseaux étant implantés dans cinq régions différentes (Pays-de-la-Loire, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Centre, Languedoc-roussillon), chacun pourra selon ses capacités mobiliser les membres des réseaux musicales actuelles de leur région, ainsi que les structures non affiliées à une fédération, pour transmettre les résultats des enquêtes, débattre de points particuliers, organiser des concertations avec les collectivités publiques et services d'État. L'animation de certains groupes de travail pourra être menée par les C2RA ou un DLA, avec éventuellement un correspondant régional de l'IRMA (centre d'information et de ressources sur les musiques actuelles) sensibilisé à ces questions.

### ◆ La professionnalisation

Un travail long et minutieux de reprise des données enregistrées dans la base de données, permettra, en 2004, d'établir des profils de métiers plus fins que les descriptifs présentés pour l'instant. Ceci nécessitera notamment un traitement des données concernant les tâches réalisées sur les différents types de poste, et un traitement qualitatif des commentaires notés par les enquêteurs sur ces tâches, sur la polyvalence, etc.

Les besoins en formation complémentaire seront affinés, ainsi que l'inscription des emplois-jeunes et des emplois créés au travers du dispositif NSEJ dans le champ professionnel (certificat de qualification, VAE).

En lien avec le secteur professionnel, la CPNEF-SV et la CPNEF Animation, les nomenclatures des métiers et activités repérés seront affinées, et d'éventuels nouveaux métiers détectés.

## ■ **Rencontres prévues pour la communication des résultats**

---

Un travail de communication/sensibilisation sur les résultats des travaux devient un axe de travail important pour les réseaux, tant en direction des administrations que des élus, partenaires de ces associations musiques actuelles.

Plusieurs rendez-vous ont d'ores et déjà eu lieu, sont en cours de préparation ou ont été évoqués :

### ◆ **Après des professionnels**

- Une première restitution des résultats a été faite lors de la réunion de l'U-FISC les 20 et 21 octobre.
- Une intervention devant les correspondants de 22 régions de l'IRMA pour aborder la question plus globale de la consolidation des emplois-jeunes est prévue fin décembre.
- Les Rencontres nationales du spectacle vivant, qui auront lieu à Nantes en janvier 2004, ont marqué leur intérêt pour les travaux de la CPE. Ils souhaiteraient qu'Opale anime un atelier technique à partir des conclusions de la CPE musiques actuelles et des enquêtes sur d'autres réseaux culturels (Hors les murs, Réseau Autres parts et Fanfare).

### ◆ **Après des collectivités locales**

- À partir du travail mené par Opale pour l'institut des villes sur les emplois-jeunes dans le secteur dit des « Nouveaux territoires de l'art » et notamment les réseaux Autre(s) Parts et Fanfare (avec le même logiciel d'enquête que celui utilisé pour la CPE), une rencontre d'élus devrait se tenir prochainement à Amiens. Opale a proposé d'élargir cette rencontre à l'ensemble des réseaux associatifs culturels, et notamment aux réseaux signataires de la CPE.
- Des rencontres en régions sont également à prévoir pour l'information des élus ou des agents de la fonction publique territoriale concernés par ces problématiques, si une association musiques actuelles ayant recruté des emplois-jeunes est implantée sur leur territoire.

### ◆ **Après des services d'État, centraux puis déconcentrés**

Lors de réunions de responsables régionaux à Paris des conseillers DRAC et des DDTEFP, les réseaux pourront faire des restitutions de leurs travaux et informer au mieux ces administrations des réalités du fonctionnement économique de leurs adhérents et leur soumettre l'organisation de tours de table en région.

# **CONCLUSION PROSPECTIVE**

**par les 5 réseaux signataires**

# CONCLUSION PROSPECTIVE

par les 5 réseaux signataires

## Une importance déterminante du dispositif NSEJ pour le secteur associatif des musiques actuelles

### • Un nombre de postes emplois-jeunes important

Les données recueillies ici ne représentent qu'un échantillon des structures musicales actuelles. Comme l'a montré l'enquête sur les structures associatives non adhérentes à l'un des 5 réseaux signataires de la Convention de Promotion de l'Emploi, les réseaux ne sont pas représentatifs à eux seuls de la globalité du secteur. Les structures hors des réseaux sont globalement plus jeunes, moins structurées et moins dotées financièrement. Elles sont en outre situées majoritairement en milieu rural et 1 structure sur 3 a pour seuls salariés des emplois-jeunes. Ces structures sont largement sous-représentées dans notre enquête alors qu'elles sont en nombre plus importants et créatrices d'un grand nombre de postes. Ainsi, le nombre d'emplois-jeunes dans le secteur des musiques actuelles est très certainement supérieur à celui présenté ici. Une rapide estimation à partir des ratios de notre échantillon aboutirait à un total de 3 000 emplois-jeunes sur le secteur, soit le double de ce qui a été estimé jusqu'à présent.

### • Un développement et une structuration rapide et de qualité pour une grande majorité des associations du secteur grâce au dispositif

Les emplois-jeunes représentent une part importante de l'effectif salarié permanent des structures (42 % en moyenne), surtout dans les associations de moins de dix ans. Globalement, selon les réseaux et les types de structures, **les structures ont usé du dispositif dans le sens de ses objectifs premiers** en développant ou

en créant des réponses à des besoins nouveaux et/ou non pourvus, en particulier en direction des pratiques musicales et des multiples initiatives associatives émergentes ainsi que dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

L'apport des emplois-jeunes à la structuration et la professionnalisation des associations du secteur des musiques actuelles est aussi significatif quant à la qualité des services développés du fait de la forte qualification moyenne des personnes recrutées.

- **Un impossible retour en arrière**

La sortie du dispositif doit être envisagée avec beaucoup de précaution quant aux mesures à prendre, tout retour en arrière concernant la qualité de l'emploi pourrait avoir des conséquences économiques préjudiciables à un grand nombre de structures, et par voie de conséquence au développement du secteur dans son ensemble.

## **Des stratégies offensives pour une consolidation**

- **Aller plus loin qu'une simple substitution de l'aide CNASEA**

Un constat net apparaît : les emplois-jeunes des réseaux musiques actuelles ont globalement un niveau élevé de qualification, plus importante que celle des autres emplois-jeunes du secteur culturel ou que l'ensemble des emplois dans ce secteur. Au regard de cette donnée, leur rémunération apparaît d'autant plus faible. Ainsi, au-delà du montant de l'aide actuellement accordée au titre du programme NSEJ, il conviendra donc de dégager des ressources complémentaires permettant des rémunérations plus correctes pour les postes actuellement couverts par des jeunes ayant en moyenne un niveau bac +2,3. Dans le cas contraire, le niveau de qualification des postes pourrait baisser progressivement, au détriment de la qualité de l'offre.

- **Planifier des financements publics (Etat et collectivités territoriales) à la hauteur des enjeux d'un " service public " de la culture**

Les activités développées tant dans leurs finalités que dans leurs modalités répondent à des critères d'intérêt général constitutifs d'un service public. Les collectivités publiques ont commencé à répondre sur le secteur, mais le dispositif NSEJ leur a permis de temporiser leur intervention. L'autofinancement et la diversification des structures est à son maximum et le caractère déterminant de l'emploi tant sur le plan quantitatif que qualitatif suppose un réajustement significatif de l'intervention publique calé au plus vite sur les mesures de consolidation mise en œuvre dans le cadre de la sortie du dispositif.

- **Trouver des financements complémentaires directs**

Des pistes de financements croisés et mutualisés entre les pouvoirs publics et les structures sur des postes à forte plus value sociale et culturelle qui ne génèrent pas de ressources directes et essentiellement tournés vers l'accompagnement des pratiques peuvent être recherchés comme prolongement. C'est le cas en particulier de " FONJEP cultures ", fonctionnement pluriannuel de postes.

- **Une implication du secteur des musiques actuelles dans les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)**

Le dispositif emplois-jeunes, par l'arrivée massive dans de très petites structures de nouvelles compétences, provoque ou accentue des difficultés organisationnelles et de développement. D'où la nécessité de diagnostics, de transferts d'expériences et de regards externes et comparatifs. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de mettre en place un outil fédérateur, mutualisé afin de regrouper les énergies dans le sens d'une réelle efficacité permettant de croiser le local et le national. L'existence de réseaux et les résultats exhaustifs présentés dans l'étude peuvent permettre maintenant d'engager un travail avec les responsables des DLA afin de leur faire profiter des travaux et réflexions de ces réseaux sur la consolidation et la professionnalisation. Une forme d'assistance des responsables de DLA par les réseaux eux-mêmes sur les problématiques propres

aux musiques actuelles serait pertinente, mais également pour les administrations en charge du programme. Cela peut donner lieu à des séminaires de sensibilisation avec des interventions des têtes de réseaux.

- **Une prise en compte des problématiques de consolidation nécessairement au niveau régional**

Les modalités de gestion déconcentrée du dispositif NSEJ et la décentralisation en marche obligent à une implication des organisations professionnelles du secteur associatif des musiques actuelles sur le plan régional.

## Une nouvelle Convention Promotion de l'Emploi

Dès lors, les objectifs de la prochaine CPE s'organisent autour de 5 axes :

- **Communiquer** largement sur les résultats et les préconisations de la première CPE ;
- Agir plus spécifiquement sur la **professionnalisation** des employés et des employeurs ;
- Agir sur la **consolidation** en développant les différentes pistes ;
- **Élargir les travaux** aux associations de ce secteur non structurées en réseau ;
- Travailler à la **structuration en région** et à la constitution d'espaces d'analyse et de négociation.



---

**OPALE / CULTURE & PROXIMITE**

45, rue des 5 diamants 75013 Paris  
Tél. : 01 45 65 2000 • Fax. : 01 45 65 2300  
E-mail : [opale@culture-proximite.org](mailto:opale@culture-proximite.org)  
Web : <http://www.culture-proximite.org>